



Huile de palme : vivre ou conduire, il faut choisir

ETUDE DE CAS DE SIME DARBY AU LIBÉRIA

basta!

 Les Amis
de la Terre

Sommaire

Introduction	05
01 Le Libéria, un pays fragile mais riche en ressources naturelles	6
1.1 Un pays encore marqué par les récentes guerres civiles	6
1.2 Un pays riche en ressources naturelles qui attire les investisseurs étrangers	6
1.3 Community rights law : une loi pour protéger les droits coutumiers	8
02 La tentation du palmier à huile	9
2.1 Un secteur en pleine mutation	9
2.1.1. La ruée mondiale dans le secteur de l'huile de palme	9
2.1.2. La culture traditionnelle du palmier à huile au Libéria	10
2.1.3. L'agriculture, un secteur clé dans la stratégie d'ouverture aux investisseurs étrangers du gouvernement	11
2.1.4. Une stratégie soutenue par les Institutions financières internationales et l'Europe	11
2.2 Qui contrôle le développement du palmier à huile au Libéria ?	12
2.2.1. Trois compagnies étrangères détiennent 629 000 hectares de terres	12
2.2.2. Sime Darby, un géant asiatique attiré par l'Afrique	12
03 Sime Darby au Libéria : développement ou accaparement des terres ?	16
3.1 Le point de vue de Sime Darby et du gouvernement	16
3.1.1 Du côté de Sime Darby	16
3.1.2 Du côté du gouvernement	17
3.2 Etudes d'évaluation d'impact disponibles	17
3.2.1 Les études d'impact social et environnemental de Sime Darby	17
3.2.2 L'étude d'impact socio-environnementale alternative réalisée par les Amis de la Terre Libéria	18
3.3 Développement : les promesses de Sime Darby et du gouvernement	18
3.3.1 Développement des infrastructures	18
3.3.2 Mise en oeuvre de contrats d'intégration	19
3.3.3 Emplois et perspectives	19

3.3.4	Partage des bénéfices des crédits carbone	20
3.3.5	Des fonds de compensation opaques et faibles	21
3.4	Un projet en contradiction avec les lois internationales	21
3.4.1	Non respect des dispositions liées au Consentement libre, préalable et informé des communautés affectées par le projet	21
3.4.2	Des clauses relatives au déplacement des populations sont inscrites dans le contrat	22
3.4.3	Une liberté de déplacements restreinte	23
3.4.4	L'autonomie alimentaire mise en péril	24
3.5	Un projet à l'origine de graves tensions foncières. Le point de vue des communautés	24
3.5.1	Vol de leurs terres – droits fonciers	24
3.5.2	Des terres riches en eau, en forêts et en minerais	24
3.5.3	Des compensations financières dérisoires et injustes	25
3.5.4	Durée du bail	26
3.5.5	La peur d'être déplacés	26
3.5.6	Un nombre d'emplois faibles, précaires et sous-payés	26
3.5.7	Les femmes particulièrement affectées	27
3.5.8	Divisions entre les communautés : l'argent a-t-il gagné la bataille de la terre ?	27
3.5.9	Qui seront vraiment les bénéficiaires des opérations de Sime Darby ?	27
3.6	La résistance des communautés autochtones et locales	28
3.6.1	Suites données à la plainte auprès de la RSPO	28
3.6.2	La colère gronde à Grand Cape Mount	30
3.6.3	Les communautés locales s'organisent	31
04	Conclusion et recommandations	33

Un projet de soutien au journalisme d'investigation

• Dans le cadre d'un projet européen, les Amis de la Terre France et ses partenaires ont fait le choix de soutenir des projets de reportage et d'investigation pour montrer, à travers plusieurs études de cas, comment les hauts niveaux de consommation en

Europe conduisaient à une dégradation de l'environnement et à une restriction des droits des communautés dans les pays du Sud.

• Ce rapport est le premier d'une série de six études de cas avec pour point commun les marchés du carbone et ses impacts sur l'agriculture et les forêts. Dans ce rapport, il est question des projets de plantations de palmier à huile du géant malaisien Sime Darby au Libéria.

• Ce rapport a été rédigé par Sophie Chapelle, journaliste pour le site d'informations Basta! (www.bastamag.net) et fait suite à une mission organisée en janvier 2012 avec le soutien des Amis de la Terre France et Libéria.

L'Europe, déficitaire en huile végétale

Par les Amis de la Terre
France

Entre 2000 et 2010, la consommation d'huile végétale en Europe a presque doublé passant d'environ 12 à 22 millions de tonnes/an. Qu'est ce qui explique une telle augmentation ?

Alors qu'il y a encore 10 ans, l'incorporation d'huile végétale dans le gazole était balbutiante, aujourd'hui cette demande pèse pour plus de 8 millions de tonnes/an.

Pour soutenir une agriculture industrielle en difficulté et anticiper une pénurie de pétrole, l'Europe s'est lancée dans la promotion des agrocarburants : une directive prévoit ainsi qu'à l'horizon 2020, 10 % de l'énergie utilisée dans le domaine des transports routiers soit d'origine « renouvelable ».

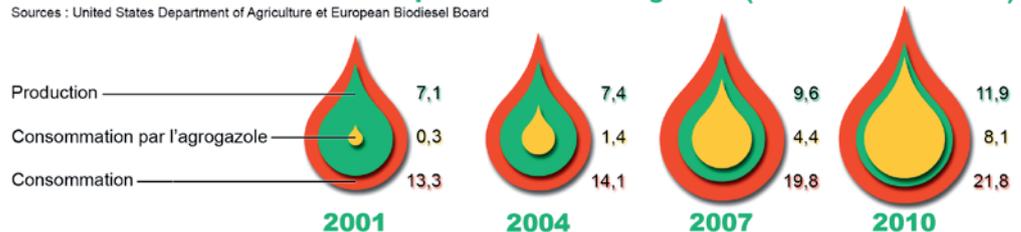
Mais contrairement à ce qui est mis en avant par les promoteurs des agrocarburants, l'Europe n'a pas les moyens de répondre à ses propres besoins. La production européenne d'huile végétale n'a que peu augmenté en dix ans et ce sont les importations qui sont venues combler un déficit croissant, exerçant une pression toujours plus forte sur les terres des pays du Sud.

L'huile de colza et de tournesol qui était utilisée pour l'alimentation a été détournée pour être mise dans les moteurs et, en substitution, les industries de l'agroalimentaire ont dû importer des quantités croissantes d'huiles produites dans d'autres pays.

L'huile de palme (et de palmiste) est aujourd'hui, et de loin, la première huile végétale importée en Europe. L'Europe, aux côtés de l'Inde et la Chine constituent les trois principaux importateurs d'huile de palme dans le monde, avec chacun entre 5 et 6 millions de tonnes/an. Si l'on rapporte ces importations au nombre d'habitants, le poids de l'Europe est encore plus important : la consommation moyenne d'un Européen est d'environ 12L/an d'huile de palme ce qui représente un accaparement d'environ 25 m² de plantation de palmiers à huile dans un autre pays.

Production et consommation européennes d'huiles végétales (en millions de tonnes)

Sources : United States Department of Agriculture et European Biodiesel Board



Plutôt que de réduire sa demande en huile végétale, en renonçant notamment à l'incorporation d'agrocarburants, l'Europe cherche à sécuriser son accès à de nouvelles sources d'huiles végétales. Alors que la culture du palmier à huile continue d'être à l'origine de graves conflits en Asie du Sud-Est, c'est désormais l'Afrique qui est en ligne de mire des investisseurs.

Le projet d'implantation d'une usine d'huile de palme à Port la Nouvelle (Aude) par le groupe Sime Darby est à l'origine de ce projet de mission et de ce rapport.

Bien qu'en décembre 2011, Sime Darby ait annoncé vouloir geler son projet d'implantation, notamment grâce à une forte mobilisation locale, la vigilance doit être de mise : les investissements colossaux que réalise Sime Darby au Libéria n'ont de sens économiquement que parce que cette entreprise cherche à exporter vers l'Europe. Au delà des indispensables luttes locales pour bloquer tout nouveau projet d'usine, il nous faut donc convaincre les décideurs européens d'adopter des politiques qui permettent de réduire notre demande en huile végétale, et donc notre pression sur les autres pays. ●

01

Le Libéria, un pays fragile mais riche en ressources naturelles

1.1 Un pays encore marqué par les récentes guerres civiles

Deux guerres civiles successives (1989 – 1996, puis 2001 – 2003) ont durablement marqué le pays.

On estime la population du Libéria à 3,4 millions de personnes dont 800 000 vivaient à Monrovia, la capitale du pays. Près d'un million de personnes ont fui vers les pays voisins dans les années 1990. Selon le rapport des Nations unies publié en 2004³, environ 500 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays, 300 000 se sont réfugiées dans les pays voisins, et 50 000 réfugiés de Côte d'Ivoire et du Sierra Leone sont restés au Libéria. Ce même rapport estime que 250 000 personnes ont été tuées dans des circonstances liées à la guerre depuis 1989 (dont la moitié était des civils).

Au terme de ces 14 années de conflits, la plupart des infrastructures ont été détruites ou fortement endommagées dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, de l'assainissement, de la gestion des déchets, et du logement. Pour les personnes déplacées et les réfugiés rapatriés, la priorité est l'eau potable et les installations sanitaires. Moins de 10 % des Libériens ont accès à des soins de santé. 75 % des infrastructures scolaires ont été endommagées ou détruites pendant la guerre. L'illettrisme est estimé à 63 % de la population. Au début 2003, 50 % des garçons et 24 % des filles sont inscrits à l'école primaire. Le taux de chômage en 2004 avoisine les 85 %.

Aujourd'hui, le Libéria poursuit sa reconstruction. Il est l'un des pays les plus pauvres du monde avec près de

95 % de la population vivant avec moins de 2 dollars US par jour⁴. En 2008, le PIB par habitant était de seulement 132 US \$⁵. Selon le questionnaire 2007 sur les indicateurs essentiels de bien-être (CWIQ) : 68 % de la population rurale et 55 % de la population urbaine vivent avec moins d'un dollar US par jour. 56 % de la population rurale et 29 % de la population urbaine sont tombés en dessous de la ligne d'extrême pauvreté, ce qui signifie qu'ils ne peuvent pas couvrir le coût des besoins alimentaires basés sur un panier fournissant 2 400 kcal (kilocalories) par personne et par jour.

En 2006, des élections se sont tenues sous l'égide de l'ONU. Le Libéria a élu la présidente Ellen Johnson-Sirleaf, prix Nobel de la paix en 2011, qui a donné la priorité au développement et à l'extraction des ressources naturelles comme la pierre angulaire de sa stratégie pour réduire la pauvreté et assurer la croissance économique du pays⁶.

1.2 Un pays riche en ressources naturelles qui attire les investisseurs étrangers

Le Libéria couvre une superficie de 111 370 km², dont 15 050 km² d'eau. Il est bordé par l'Océan Atlantique au Sud, la Côte d'Ivoire à l'Est, le Sierra Leone au Nord-Ouest et la Guinée au Nord-Est⁷. Le Libéria compte 15 comtés dont la capitale est Monrovia, la plus grande ville du pays. Le Libéria peut approximativement être divisé en 4 zones géographiques :

- la plaine côtière longue de 579 km, caractérisée par des lagunes, des mangroves, des bancs de sable



déposés par les rivières, de la végétation riveraine et des zones côtières. Cette zone s'étend jusqu'à 65 km à l'intérieur des terres avec une altitude maximale de 50 mètres ;

- les collines situées après la zone côtière : une zone caractérisée par des vallées, des collines et des cours d'eau. La plupart des terres agricoles sont situées à cet endroit. Les collines atteignent 90 mètres d'altitude et sont recouvertes de forêts tropicales au Sud-Ouest et au Sud-Est ;
- des plateaux atteignant 300 mètres d'altitude et des montagnes de 610 mètres ;
- les hautes terres du Nord sont situées dans les comtés de Limba et de Lofa. Le point le plus élevé est le Mont Wuteve (1 380 mètres).

Le pays possède de vastes gisements de minerais de fer, de diamants et d'or, ainsi que du bois abondant et de larges étendues de terres arables idéales pour la culture de plantes de rente favorables aux exportations comme le caoutchouc et l'huile de palme. Dans les années 1970 et 1980, les mines de

fer représentaient plus de la moitié des recettes d'exportation du Libéria, et le Libéria était le 5e plus grand exportateur du monde de minerais de fer sur le marché mondial. Les deux autres grands secteurs étaient le riz et le caoutchouc naturel. La compagnie américaine de caoutchouc Firestone a possédé près d'un dixième des terres arables du pays en vertu d'un bail depuis 1926 : après la signature d'un accord de concession avec le gouvernement libérien, elle a remplacé les cultures de riz et de manioc par d'immenses cultures d'hévéas.

Les forêts sont fondamentales pour la société libérienne. Elles constituent une source de subsistance, l'activité économique et l'identité culturelle, et fournissent des médicaments ainsi que les matériaux de construction. Au Libéria se trouvent des secteurs de la Forêt de Haute-Guinée, considérée comme une zone de conservation prioritaire du fait de sa biodiversité riche en flore et en faune. Cet écosystème qui couvre près de 420 000 km² a déjà été détruit à 85 %.

Les ressources naturelles du Libéria, et notamment le contrôle du bois et des minerais, ont joué un rôle significatif dans les conflits de la région. Les grands investissements étrangers à long terme ne sont pas un phénomène nouveau au Libéria.

1.3 Community rights law : une loi pour protéger les droits coutumiers

Par la publicité et la mise en œuvre d'une politique favorable aux investisseurs conçues pour attirer les capitaux étrangers au Libéria, le gouvernement a achevé une rafale de contrats à long terme qui accordent à des conglomérats étrangers le droit d'établir des projets miniers industriels, des grandes plantations agricoles, et l'exploration pétrolière offshore (au large des côtes). Selon certaines sources⁸, ces contrats – connus sous le nom de « concessions » – couvrent près de la moitié du foncier total du pays⁹. Un fonctionnaire du ministère de la Planification estime que près de 40 % de sa population vit à l'intérieur¹⁰.

Afin de protéger les droits des communautés, une loi dite « Community rights law »¹¹, a été adoptée par le Libéria en 2009. Elle requiert la consultation des communautés et leur consentement libre, préalable et informé. Comme l'indique le préambule :

« La République doit, conformément aux principes de liberté individuelle et de justice sociale inscrits dans la présente Constitution, gérer l'économie nationale et les ressources naturelles du Libéria de manière à assurer la participation possible maximale des citoyens libériens de manière égalitaire, afin de promouvoir le bien-être général du peuple libérien et le développement économique du Libéria ».

(...)

« alors que le gouvernement de la République du Libéria, en conformité avec la Constitution du Libéria et les conventions internationales, les protocoles et les traités, s'est engagé à respecter et à faire respecter les droits des populations pour contrôler et prendre les décisions relatives au développement ou à l'utilisation de leurs terres et de leurs ressources »¹².

« La mise en œuvre de cette loi sera guidée par les principes suivants :

a – Toutes les ressources forestières sur les terres forestières des communautés appartiennent aux communautés locales.

(...)

c – Toute décision, accord, ou activité affectant le statut ou l'utilisation des ressources forestières de la communauté ne doit pas être entrepris sans le consentement préalable, libre et informé de la dite communauté.

d – La reconnaissance des droits du régime foncier de la communauté doit s'appliquer aux systèmes fonciers reconnus par la Constitution et les lois du Libéria.

e – Tous les sujets relatifs au régime foncier et à la propriété doivent être traités par la Commission foncière en accord avec les politiques foncières nationales émises et les lois promulguées. »¹³ ●

3 Rapport PNUÉ, Desk study on the environment in Libéria, 2004.

4 Banque mondiale, "Poverty Headcount Ratio at US \$2 a Day," 2008.

5 Ibid.

6 Government of the Republic of Libéria (GoL), "Poverty Reduction Strategy," April 2008, p. 36.

7 Voir carte page 7.

8 Entretiens réalisés dans le cadre du rapport Smell No Taste, Center for International Conflict Resolution, janvier 2012.

9 Center for International Conflict Resolution (CICR) entretien avec le ministère de la planification, Monrovia.

10 Entretiens réalisés dans le cadre du rapport *Smell No Taste*.

11 Voir le document « An act to establish the community rights law of 2009 with respect to forest lands ». Un document approuvé le 16 octobre 2009 et publié par le Ministère des affaires étrangères du Libéria. Page 4. Loi votée par le Sénat et la Chambre des représentants de la république du Libéria.

12 Ibid.

13 Ibid. Page 8.

02

La tentation du palmier à huile

2.1 Un secteur en pleine mutation

2.1.1. La ruée mondiale dans le secteur de l'huile de palme

Aujourd'hui l'Indonésie et la Malaisie représentent plus de 85 % de la production mondiale d'huile de palme. Il y a actuellement 7,9 millions d'hectares de plantations en Indonésie et 4,5 millions en Malaisie. Pour faire face à la demande mondiale, de nombreux autres pays se sont lancés dans cette culture de rente : la Colombie, le Brésil mais aussi les pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest. L'huile de palme étant l'une des cultures les plus rentables au monde, de nombreux investisseurs sont attirés (notamment les banques françaises Crédit Agricole, BNP Paribas et Société Générale) par la perspective de profits à court terme.

Le palmier à huile ne pousse que dans la zone équatoriale, celle de la forêt dense. Sa culture est donc très souvent en conflit avec la forêt, et les nouvelles plantations constituent, avec l'exploitation de bois, les



Première pépinière de Sime Darby plantée en avril 2010 dans le comté de Grand Cape Mount (Libéria).



Vue panoramique de la première pépinière de Sime Darby au Libéria.

deux principales causes de déboisement en Asie du Sud-Est, déboisement qui se poursuit très rapidement en Indonésie. Un autre effet indirect qui est assez peu pris en compte concerne le déplacement de la déforestation. Les tensions foncières créées par l'extension des monocultures poussent les paysans expulsés de leurs terres à devoir aller défricher un bout de forêt pour se nourrir. Résultat, ce sont eux qui sont pointés du doigt et non pas l'entreprise responsable de leur déplacement.

Les conséquences environnementales et sociales de la déforestation sont nombreuses et imbriquées : érosion de la biodiversité, perte de services environnementaux que fournissaient gratuitement les forêts (eau potable, gibier, plantes médicinales...), modification des microclimats et émission de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Si le palmier à huile est en partie cultivé dans des plantations villageoises, il prend aussi



Les projets de plantations, soutenus par le gouvernement, se multiplient à travers le Libéria.

souvent la forme de grandes plantations industrielles : ce sont ces dernières qui posent problème. D'immenses espaces sont nécessaires pour les gigantesques monocultures industrielles de palmiers à huile ce qui engendre déforestation et expulsion de communautés¹⁴ vivant à l'intérieur des zones de plantations¹⁵. En outre, la longue période de gestation avant que les palmiers ne deviennent productifs assure un très long délai entre le moment où les moyens de subsistance des communautés sont affectés et le paiement des redevances au gouvernement qui pourrait être utilisé pour financer le développement local.¹⁶

Le gouvernement indonésien a annoncé en mai 2010 un moratoire de deux ans sur les permis de déforestation, affectant de fait les projets des investisseurs pour créer de nouvelles plantations d'huile de palme.

2.1.2. La culture traditionnelle du palmier à huile au Libéria

Le palmier à huile est une plante originaire de grandes régions du Libéria, où le climat offre des conditions

chaudes et tropicales dans lesquelles les palmiers prospèrent. L'intérieur du pays est très boisé et comprend des collines et des montagnes atteignant 1 380 m d'altitude. Ces zones vallonnées sont très favorables à l'arboriculture et aux pratiques agroforestières.

Les espaces intérieurs ont une longue tradition de culture de palmiers à huile¹⁷. La moitié de l'huile de palme au Libéria est produite par 220 000 femmes¹⁸ et hommes sur de petites fermes, et récoltée dans les forêts où l'arbre pousse en abondance¹⁹. Les petits producteurs, qui répondent actuellement à la demande locale, n'occupent que quelques milliers d'hectares. Au plus fort de son activité, dans les années 1970, l'industrie du palmier à huile s'est étendue sur 70 000 hectares.

Ce sont surtout les femmes qui procèdent à la transformation des fruits de palmiers à huile en huile de palme rouge, en utilisant des méthodes traditionnelles²⁰. Dans de nombreux pays d'Afrique, l'huile de palme est utilisée traditionnellement pour cuisiner.

2.1.3. L'agriculture, un secteur clé dans la stratégie d'ouverture aux investisseurs étrangers du gouvernement

D'après le rapport annuel 2009 du ministère de l'Agriculture du Libéria, le secteur de l'alimentation et de l'agriculture est un point clé de la « *stratégie de réduction de la pauvreté* » du Libéria. Ce secteur reste la source la plus viable, durable et renouvelable du revenu national. En 2008, il contribuait à 42,2 % du PIB. Environ 70 % de la population active vit de l'agriculture, principalement centrée sur la production de riz et de manioc, ou de la pêche.

La production agricole, en particulier du riz, du manioc et d'autres produits de base a augmenté significativement dans le pays ces dernières années. La production de riz est passée de 144 000 tonnes en 2007 à 175 000 tonnes en 2008. En 2009, la production de riz était estimée à 200 000 tonnes. On estime à 408 000 le nombre de familles de riziculteurs dans le pays. Néanmoins, le riz importé représentait en 2008 plus de 60 % de la consommation domestique (ce qui rend le pays particulièrement vulnérable aux augmentations de prix). Environ la moitié de la population vivrait dans l'insécurité alimentaire. Cette insécurité a augmenté dans la grande région de Monrovia du fait de la hausse des prix des denrées alimentaires et de la dépendance du pays aux importations de produits alimentaires.

« *Pour accélérer la création d'emplois et les activités économiques, le ministère de l'Agriculture est un ardent défenseur de la renégociation des accords de concessions agricoles avec une attention particulière portée à l'hévéa et à l'huile de palme, et dans le même temps, forge des partenariats pour établir de nouvelles concessions.* » Cette phrase, issue du rapport annuel 2009 du ministère de l'Agriculture au Libéria, préfigure les futures signatures de contrats de concessions à long terme avec les investisseurs étrangers. Toujours dans ce rapport, le ministère souligne « *la faible utilisation du foncier. 4 % du foncier au Libéria est cultivé, ce qui équivaut à 600 000 hectares, dont seulement 220 000 hectares sont sous culture permanente ou sous plantation – ce qui reste étant de la terre arable* ». Pour le ministère, il y a là « *un potentiel considérable de production* ».

Elue en 2006 puis réélue en 2011, la présidente Ellen Johnson-Sirleaf, ancienne responsable de la Banque mondiale, a fait de l'attraction des investissements étrangers une politique majeure. Le gouvernement a ainsi signé une rafale de contrats à long terme qui accordent à des conglomérats étrangers le droit d'établir des projets miniers industriels, des grandes plantations agricoles, et l'exploration pétrolière offshore (au large des côtes). Selon certaines sources, ces contrats – connus sous le nom de « concessions » – couvrent près de la moitié du foncier total du pays²¹.

Parmi les concessions à grande échelle qui ont été signées au cours des huit années écoulées depuis la fin de la guerre civile, celles dans les secteurs du minerai de fer et de l'huile de palme ont été parmi les plus importantes en termes d'investissement en capital initial. Six accords de concession de minerai de fer ont été signés, représentant près de 13 milliards de dollars US en valeur d'investissement projeté, et quatre autres concessions ont été accordées à des conglomérats d'huile de palme pour une valeur d'investissement projeté de près de 3 milliards de dollars US²². Pour le gouvernement, l'enjeu est de « revitaliser l'économie ».

2.1.4. Une stratégie soutenue par les Institutions financières internationales et l'Europe

Le Fonds monétaire international (FMI) soutient l'ensemble des concessions. Il prévoit que les impôts sur les sociétés et les redevances provenant de ces concessions pourrait s'élever à 2 milliards de dollars US au cours des 10 prochaines années, avec des avantages qui incluent la réhabilitation des infrastructures comme les routes, les ports, et les centrales électriques²³.

La Banque mondiale est engagée dans la promotion de l'huile de palme au Libéria. En 2008, l'IFC (l'entreprise financière internationale de la Banque mondiale), a présenté au gouvernement les conclusions d'une étude qui examinait le secteur de l'huile de palme dans le pays, évaluait sa compétitivité et identifiait les possibilités d'investissement. D'après Jumoke Jagun, représentant de l'IFC, l'huile de palme a un potentiel « *pour attirer d'importants investissements privés, et être un moteur clé de la croissance, du développement et de la création d'emplois pour le pays.* »²⁴

Le secteur de l'huile de palme a beaucoup souffert des effets de la guerre civile. De nombreuses plantations et petites exploitations ont été abandonnées pendant cette période. En janvier 2010, une rencontre de deux jours à Monrovia a été organisée par le ministère de l'Agriculture pour « *associer les principales parties prenantes de l'industrie d'huile de palme (...) et concevoir un plan directeur pour cette industrie au Libéria* ». Cette rencontre était organisée en collaboration avec l'agence d'aide internationale Mercy Corps, Sustainable Tree Crops Program (STCP) et l'organisation Winrock International.

L'événement était parrainé par l'USAID (Agence américaine pour le développement international), l'USDA (le département de l'agriculture des Etats-Unis) et l'association de l'huile de palme du Libéria (OPAL)²⁵.

La Commission européenne a indiqué fin 2011 vouloir suivre de près la filière de l'huile de palme. « *Dans plusieurs pays en développement, l'extension légale et illégale des plantations destinées à la production d'huile de palme figure parmi les principaux facteurs de dégradation des sols organiques et des forêts et de leur disparition* »²⁶, a indiqué la Commission européenne fin 2011. A partir de 2012, elle remettra tous les deux ans un rapport sur son incidence sur l'environnement, et les conflits d'usage avec d'autres cultures. Cette position est davantage une réponse aux critiques qu'une remise en cause des politiques européennes actuelles qui conduisent à creuser le déficit en huile végétale et à accaparer de vastes surfaces dans les pays du Sud pour répondre à la demande européenne croissante. La proximité géographique de l'Afrique en général, et du Libéria en particulier, attise les convoitises d'une Europe qui cherche davantage à sécuriser son accès à l'énergie et aux ressources naturelles que de modifier en profondeur son économie pour consommer moins.

2.2 Qui contrôle le développement du palmier à huile au Libéria ?

2.2.1. Trois compagnies étrangères détiennent 629 000 hectares de terres

Parmi les entreprises d'huile de palme qui ont décidé d'établir des plantations à grande échelle au Libéria, on trouve :

- Sime Darby : société malaisienne qui a signé en 2009 un accord d'une durée de 63 ans (reconductible pour

30 ans). La concession concerne 220 000 hectares sur lesquels seront plantés de l'huile de palme et de l'hévéa (caoutchouc). 80 % de cette concession sera dédiée à l'huile de palme. Cette concession comprend 120 000 hectares qui appartenaient à une autre compagnie malaisienne, Guthrie²⁷, qui contrôlait la deuxième plus grande plantation de caoutchouc du pays avant le conflit. La concession couvre quatre comtés : Grand Cape Mount, Gbarpolu, Bomi et Bong.

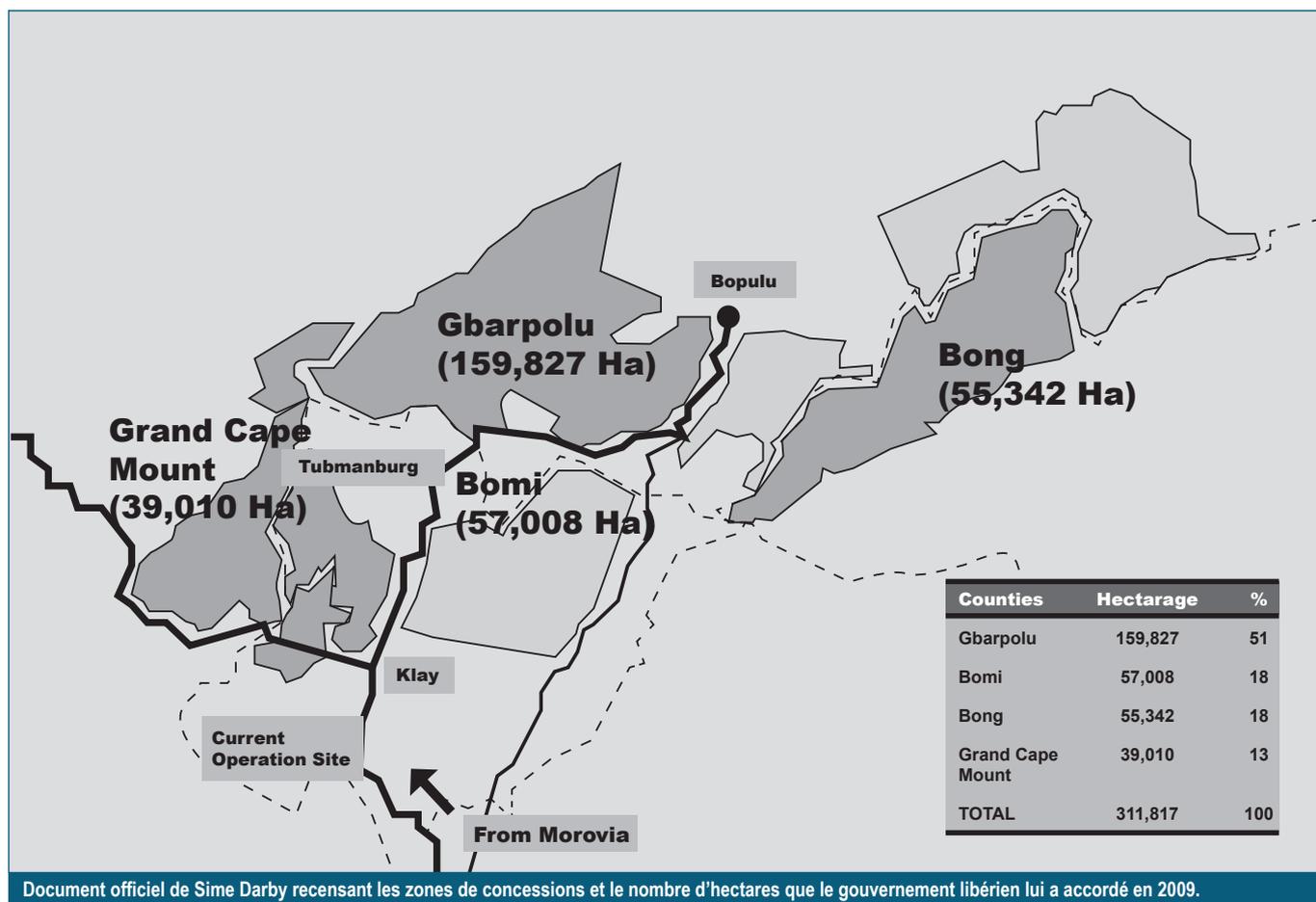
- Equatorial Palm Oil : entreprise basée au Royaume-Uni. La compagnie détient 169 000 hectares dans les comtés de Grand Bassa, River Cess et Sinoe. Sur ces 169 000 hectares, 89 000 ont été acquis au travers d'accords de concession avec le gouvernement libérien²⁸.
- Golden Veroleum : détenue par le conglomérat indonésien Sinar Mas, Golden Veroleum Libéria a signé un accord de 65 ans en septembre 2010. Elle prévoit de cultiver 240 000 hectares d'huile de palme dans le Sud-Est du Libéria, en particulier dans les comtés de Sinoe, Grand Kru et Maryland²⁹.

Au total, ces trois compagnies étrangères ont obtenu 629 000 hectares de terres dédiées aux plantations d'huile de palme, dans un pays où la superficie totale est de 11 millions d'hectares. Un projet d'une ampleur sans précédent.

2.2.2. Sime Darby, un géant asiatique attiré par l'Afrique

Sime Darby Group est né de la fusion en 2007 de Kumpulan Guthrie, Golden Hope Plantations et Kumpulan Sime Darby. *Sime Darby Plantation* est une des six branches du groupe malaisien. Il se décrit comme « *le plus grand producteur mondial d'huile de palme* ». Il produit 6 % de la production annuelle mondiale totale (soit 2,4 millions de tonnes d'huile de palme brute). Sime Darby opère dans 21 pays et compte 524 626 hectares de plantations, auxquels s'ajoutent 220 000 hectares au Libéria (soit au total 744 626 hectares). Sime Darby souhaite doubler sa surface actuelle de plantations. Son directeur a ainsi déclaré³⁰ : « *Plus tard, lorsque la possibilité se présentera, nous ouvrirons des exploitations au Brésil ou dans n'importe quel pays d'Amérique du Sud, près de l'Equateur où le palmier à huile pousse bien* »³¹ .

Sime Darby est membre fondateur de la controversée Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO)



Document officiel de Sime Darby recensant les zones de concessions et le nombre d'hectares que le gouvernement libérien lui a accordé en 2009.

qui dispose d'un certain nombre de principes et de critères. Un tiers de la production totale est certifiée huile de palme durable (soit 708 000 tonnes d'huile de palme brute). « *En tant que plus grand producteur mondial d'huile de palme certifiée durable, Sime Darby Plantation peut introduire les meilleures pratiques agricoles au Libéria et assurer que toutes ses opérations soient gérées de manière durable dès le début³²* », a confié Sime Darby dans un entretien. Un argument mis en avant par le gouvernement libérien au moment de la signature du contrat en 2009 liant le Libéria à la compagnie malaisienne pour 63 ans.

a) L'histoire de Sime Darby au Libéria

Sime Darby a signé un accord avec le gouvernement libérien en juillet 2009. La concession a été accordée pour 63 ans. L'accord expirera donc le 23 juillet 2072 et il reviendra au gouvernement de décider de prolonger le contrat de 30 ans, ou pas.

« *Sime Darby Plantation a commencé d'abord ses opérations au Libéria en 1980 lorsque Kumpulan Guthrie Bhd a acquis la zone de concession de BF*

*Goodrich.*³³ BF Goodrich est une entreprise américaine de transformation de caoutchouc dont la première plantation d'hévéas au Libéria remonte à 1956. Guthrie suspend ses opérations au Libéria durant les deux guerres civiles. « *Après la fin des deux guerres civiles, le groupe Sime Darby, qui avait fusionné avec Guthrie en 2007, a pris la décision de revenir au Libéria. Sime Darby Plantation Libéria (SDPL) Inc a été créé pour gérer la concession.*³⁴ » En 2008, le gouvernement libérien et Sime Darby Plantation revoient l'accord de concession pour renouveler les termes et les conditions. L'accord est signé l'année suivante.

b) Plus de 300 000 hectares accordés à Sime Darby

La concession a été accordée pour 220 000 hectares de terres. Cependant l'annexe du contrat indique une surface totale de terres de 311 187 hectares. Sime Darby, dans l'entretien, explique que cette somme est brute, et que les plantations ne couvriront que 220 000 hectares net. Ces 311 187 hectares « brut » se répartissent comme suit, dans quatre comtés :

- 159 827 hectares dans le comté de Gbarpolu (51 %)
- 57 008 hectares dans le comté de Bomi (18 %)

- 55 342 hectares dans le comté de Bong (18 %)
- 39 010 hectares dans le comté de Grand Cape Mount (13 %).

« Nous avons cette marge pour éviter les zones de forêt primaire, les terres attribuées à l'agriculture de subsistance par les habitants, les zones humides, les terres avec un acte de propriété, les sites sacrés et les cimetières, tous placés sous les dispositions du FPIC (consentement libre, préalable et informé) et de l'étude d'impact social et environnemental. En respectant ces dispositions, nous accumulons 220 000 hectares. »³⁵

Sime Darby souhaite rassurer en déclarant, « la zone de concession de SDPL couvre en grande partie des terres dégradées et de vieilles plantations d'hévéas ».

Sime Darby prévoit de recouvrir ces zones de concessions par de l'huile de palme (80 % de la surface totale) et de l'hévéa (20 %).

c) Etat actuel des opérations et perspectives

La société prévoit un investissement de 3,6 milliards de dollars sur 15 ans. Elle espère débiter sa production en 2020. Dans la première phase de ses opérations, Sime Darby compte défricher et planter plus de 120 000 hectares d'ici 2020, et 100 000 hectares additionnels de 2020 à 2029.

Elle prévoit ainsi de développer 5 000 hectares d'huile de palme en 2011, 10 000 hectares en 2012, 15 000 hectares en 2013 puis 20 000 hectares par an à partir de 2014. « La zone de la concession entière devrait être plantée sous 15 ans avec 35 000 nouveaux emplois créés et beaucoup de valeur générée pour l'économie libérienne et ses habitants. »³⁶

Pour le moment, Sime Darby a commencé à défricher et à planter des pépinières uniquement dans le comté de Grand Cape Mount. Cette zone est marquée avec les bornes de BF Goodrich. « Nous développons notre première phase de l'aménagement du territoire dans la zone de concession d'origine de BF Goodrich laissée en jachère quand Guthrie a abandonné la plantation d'hévéas en raison de la guerre ».

Les villes et villages situés dans la zone de développement sont au moins au nombre de quinze : Kon Town, Gondeh, Siafa Keh, Ballah, Kaylia, Baaka, Kainama, Dendeweh, Lyne, Jonhson, Singama, Senii,

Dama, Timbo, Nimba Point.

Sime Darby a commencé ses opérations dans le comté de Grand Cape Mount sur 12 000 hectares dont :

- 7 800 hectares sur d'anciennes plantations d'hévéas qui fournissent encore de l'emploi à 2 000 personnes (ces plantations seront replantées progressivement par de l'huile de palme au cours des deux prochaines années) ;
- 4 200 hectares sur de nouvelles terres appelées « Matambo estate » (le domaine de Matambo).

D'après Sime Darby, le projet actuel emploie 1 700 personnes, dont 1 000 qui sont d'anciens employés de Guthrie. ●

- 14 Sur les conflits avec les communautés, voir, par exemple, les rapport des Amis de la Terre, Sawit Watch ou Forest People Project: « Greasy palms: The social and ecological impacts of large-scale oil palm plantation development in Southeast Asia » (2005) : www.foe.co.uk/resource/reports/greasypalmsimpacts.pdf ou « Losing Ground » (2008) : <http://www.amisdelaterre.org/Rapport-En-pleine-erosion-Les.html>
- 15 McCarthy, Micheal, "Demand For Palm Oil is 'Harming the Planet,'" The Independent (London), November 9, 2007; Bruntse-Dahl, Rikke, "Malaysia and Indonesia Bolster Defense of Palm Oil to the West," The Guardian (London), May 20, 2011.
- 16 D'autre part, les sociétés opérant actuellement au Cameroun arrivent au mieux à planter 2 000 ha par an. Sachant qu'il faut 7 ans aux palmiers pour atteindre leur plein rendement (environ 2 t/ha), la production de 400 000 tonnes supplémentaires n'est pas pour demain... http://www.tbj.co.za/africa_in_action/may10_aia/liberating_Liberia_how_equatorial_palm_oil_and_the_palm_oil_indu.html
- 17 Selon un rapport du Mouvement mondial pour les forêts tropicales de décembre 2010 http://www.usaid.gov/press/frontlines/fl_mar10/p12_Liberia100318.html
- 18 "Part of processing palm oil, Kolahun Lofa County" at http://www.pahte.com/Liberia_Lofa.html
- 19 Center for International Conflict Resolution (CICR) Entretien avec le ministère du Planning officiel, Monrovia.
- 20 McLanahan, Paige, "West Africa Rising: Libéria Leads Charge to Lure Palm Oil Investors," The Christian Science Monitor (Boston), May 18, 2011; GoL, Executive Mansion press release, "Sime Darby Increases Investment in Libéria; Cites Confidence in Government as Basis for Increment," May 20, 2011.
- 21 Fonds monétaire international (FMI), "Liberia: 2010 Article IV Consultation and Fifth Review Under the Three-Year Arrangement Under the Extended Credit Facility—Staff Report," December 2010, p. 14.
- 22 <http://www.africa-agri.com/Liberia-govt-secures-huge-investment-in-palm-oil-production/>
- 23 <http://www.Liberianobserver.com/node/4144>
- 24 <http://www.ladepeche.fr/article/2011/12/06/1232867-huile-de-palme-l-ue-met-la-pression.html>
- 25 <http://www.afriqueavenir.org/en/2010/04/05/new-rubber-company-commences-oil-palm-plantation-in-Liberia/> et <http://allafrica.com/stories/200905050726.html>
- 26 http://www.tbj.co.za/africa_in_action/may10_aia/liberating_Liberia_how_equatorial_palm_oil_and_the_palm_oil_indu.html
- 27 <http://farmlandgrab.org/10208>
- 28 Datuk Azhar Abdul Hamid, directeur général de la plantation de Sime Darby Sdn Bhd.
- 29 www.enem.com.my/V2/news/Sime_Darby_unit_eyes_more_estates_in_Africa.html. Visite du site le 5 mars 2010.
- 30 Entretien avec Sime Darby.
- 31 Entretien avec Sime Darby.
- 32 Ibid.
- 33 Ibid.
- 34 Ibid.
- 35 Ibid.
- 36 Ibid.

03

Sime Darby au Libéria : développement ou accaparement des terres ?

“ **Quand des villageois qui vivaient sur leur terre n’y ont plus accès, c’est un accaparement des terres. Nous sommes face à un cas d’accaparement des terres classique opéré par des multinationales au Libéria.** ”

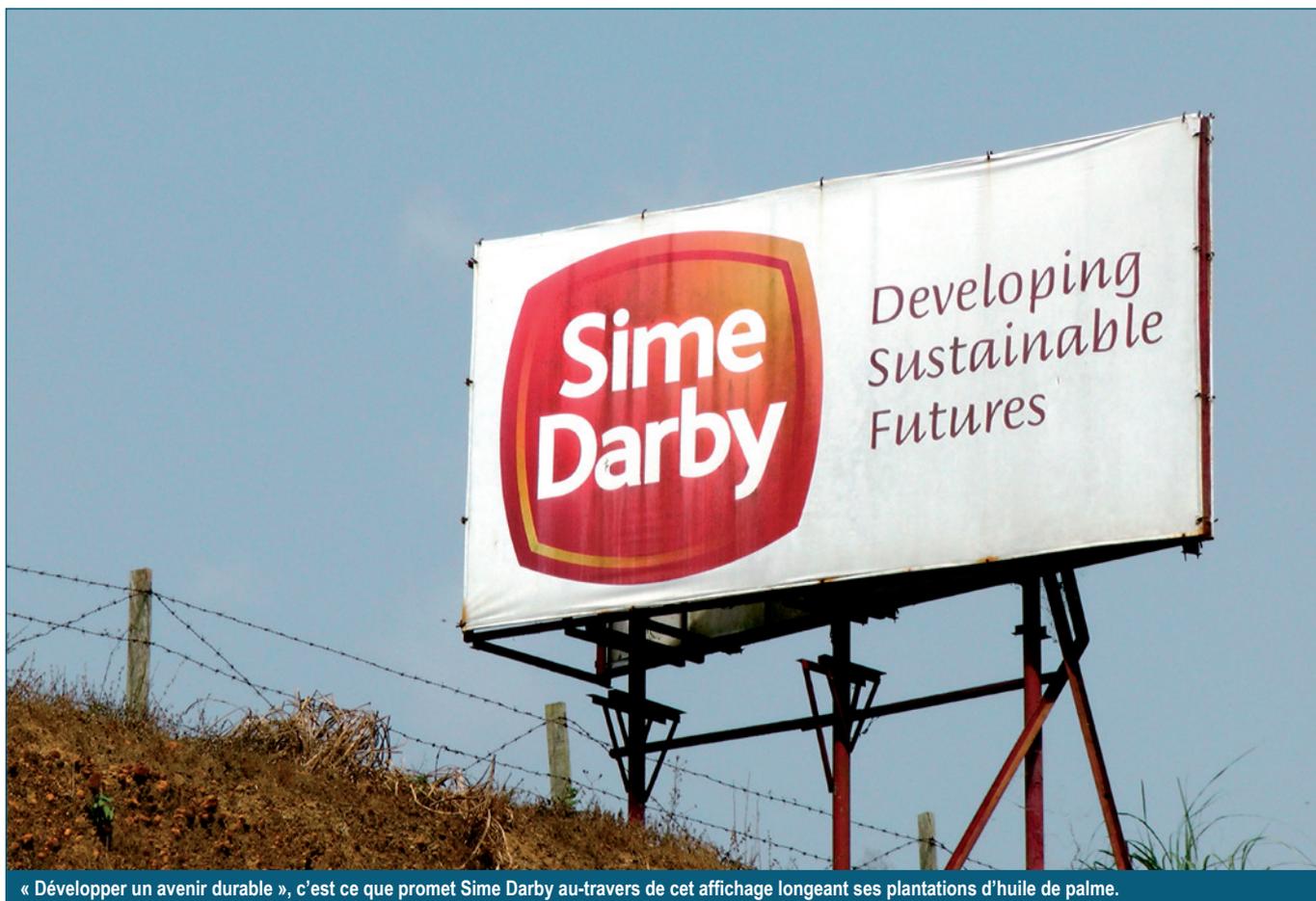
Les Amis de la Terre Libéria

L’ONG International Crisis Group (ICG) qualifie la question de la propriété foncière au Libéria comme « *explosive*³⁷ », décrivant une tendance à « *une escalade au fil du temps vers des affrontements à grande échelle* ». Le gouvernement libérien a créé une « Commission foncière » en 2009 pour formuler une politique claire sur cette question. Une réforme agraire est donc en cours au Libéria. Dans un rapport publié en 2010, la Commission foncière a recommandé un moratoire sur les concessions afin d’examiner les revendications territoriales coutumières. Elle estime elle aussi que la question foncière est une source potentielle de conflits et demande à disposer du temps nécessaire pour traiter les questions relatives aux droits fonciers et à la propriété. Son conseil n’a pas été suivi d’effets. « *Que se passera-t-il dans 20 ans lorsque la Commission foncière aura régularisé la situation ?* » interroge l’ICG.

Les années de guerre et les grands mouvements de population combinés à un système de registre foncier ancien, ont conduit à une confusion généralisée sur les questions de propriété foncière, de vente, et de droit au retour des réfugiés. Or, les accords de concession donnent la priorité au gouvernement sur la propriété foncière. En effet, selon le droit

libérien, le gouvernement est le propriétaire des terres dites « publiques » – c’est-à-dire de tout terrain considéré comme non-inscrit dans ce cadre-là. Le gouvernement peut donc louer une partie des terres publiques non affectées à d’autres fins à des sociétés étrangères. Les accords de concession prévoient pour le concessionnaire le droit de demander que les communautés soient déplacées hors de leurs terres si leur présence perturbe les opérations de l’entreprise. Même si certaines communautés locales sont installées sur ces terres depuis des générations, la terre en dessous et autour de leur village tend à être considérée comme un bien public qui appartient à l’Etat.

Malgré l’adoption du *Community Rights Law* en 2009 (voir la partie 1.3), les droits fonciers coutumiers des communautés locales ne sont pas respectés. Seulement 1 % des ménages dans 37 communautés disposaient d’actes formels de propriété⁴⁰. Lors de la signature des contrats de concessions, la création de la Commission foncière n’était pas encore achevée. Cette commission reconnaît que « *des erreurs ont été faites dans le présent contrat signé avec Sime Darby. Nous essayons de corriger certaines des erreurs qui ont été commises et régler les problèmes soulevés par ces*



« Développer un avenir durable », c'est ce que promet Sime Darby au travers de cet affichage longeant ses plantations d'huile de palme.

communautés.³⁹ » Des titres de propriété auraient notamment été accordés à des chefs de communautés locales. « Nous devons faire en sorte que les communautés locales disposent des terres disponibles autour des zones des concessions, que les moyens de subsistance, les cultures et les plantations bénéficient à tous les producteurs. C'est l'engagement pris par le gouvernement. » Le défi est immense : près de 40 % de la population libérienne vivraient à l'intérieur de concessions⁴⁰.

3.1 Le point de vue de Sime Darby et du gouvernement

3.3.1 Du côté de Sime Darby

Sime Darby souhaite que le développement soit « socialement bénéfique ». La compagnie précise vouloir « identifier, grâce à des consultations locales, le potentiel d'avantages sociaux et déterminer comment ils pourraient être renforcés pour le bénéfice mutuel de la compagnie et la communauté locale ; [et] afin de s'assurer que toutes

les négociations relatives à l'indemnisation pour la perte de droits légaux ou coutumiers soient traitées par un système documenté qui permette aux peuples autochtones, aux communautés locales, et aux autres parties-prenantes d'exprimer leurs opinions par le biais de leurs propres institutions représentatives⁴¹. »

Elle précise que toute opération est d'abord précédée par une négociation foncière avec la communauté afin de respecter les dispositions du FPIC (Consentement libre, préalable et informé). En outre, les lignes directrices de la RSPO (la table ronde sur l'huile de palme durable), dont Sime Darby est membre fondateur, insistent sur la nécessité de respecter les droits fonciers coutumiers des peuples autochtones, même s'ils ne détiennent pas le titre légal. Le critère 7.5 stipule que : « Aucune nouvelle plantation ne [sera] mise en place sur les terres des populations locales sans leur consentement libre, préalable et éclairé.⁴² » Pour ce faire, Sime Darby déclare négocier avec le chef de village, le chef de clan, le chef suprême, le surintendant et le chef de ville, avant toute opération.

Suite à la plainte envoyée à la RSPO par des communautés locales pour « violation par Sime Darby des principes et critères de la RSPO » (voir la partie 3.6.1), Sime Darby dément fermement les accusations portées contre elle. Elle déclare que la compagnie « *entreprind le processus de FPIC avec toutes les communautés pour veiller à ce que les gens comprennent exactement la direction et les plans de l'entreprise. Le processus de FPIC permet aux communautés de refuser de participer à des plans de développement. Si elle n'obtient pas le plein consentement, SDPL ne prendra pas le contrôle des terres.* »

3.3.2 Du côté du gouvernement

La présidente Johnson-Sirleaf a visité en janvier 2012 les plantations de Sime Darby à Grand Cape Mount suite aux plaintes des communautés locales. Elle a demandé aux communautés de respecter la souveraineté du gouvernement sur les relations avec le concessionnaire, et d'avoir confiance dans les projets d'investissements étrangers qui finiront par produire des avantages économiques pour le pays⁴³.

Mais pour les auteurs du rapport *Smell No taste*, « *les institutions n'ont pas la pleine capacité de contrôler efficacement le respect des accords de concession et de sanctionner les infractions.* » La ruée vers la signature de nouveaux accords a submergé la capacité du gouvernement à veiller à ce que les concessionnaires agissent de façon responsable. Le manque de coordination entre les organismes gouvernementaux et les contraintes budgétaires ont conduit à un déséquilibre entre l'ampleur des opérations des investisseurs étrangers au Libéria et la capacité du gouvernement à réglementer la relation entre les communautés locales affectées et les concessionnaires. Il apparaît que peu de personnes dans les bureaux administratifs disposent d'une copie des contrats de concession.

L'entretien avec un membre du ministère des Affaires intérieures⁴⁴ a confirmé le problème de la gouvernance dans les opérations en cours dans le comté de Grand Cape Mount. Une équipe interministérielle a vu le jour dans la foulée de la visite de la présidente Johnson-Sirleaf dans les plantations de Sime Darby à Grand Cape Mount.

3.2 Etudes d'évaluation d'impact disponibles

3.2.1 Les études d'impact social et environnemental de Sime Darby

« *L'huile de palme certifiée durable signifie que nous réalisons toutes les études d'impact social et environnemental dans toute zone dans lesquelles nous avons l'intention de nous aventurer* », indique la compagnie Sime Darby⁴⁵. Sime Darby a ainsi financé deux rapports d'impact social et environnemental (ESIA) concernant 15 000 hectares dans le comté de Grand Cape Mount et 20 000 hectares dans le comté de Gbarpolu. Ces deux études ont été menées par Green Consultants, un groupe de consultants en environnement (qui a également mené une étude d'impact social et environnemental pour Golden Veroleum).

L'Agence de protection environnementale (EPA) a reçu les deux études en mai 2011. Toute opération est soumise à l'approbation préalable de l'Agence qui a accordé les deux permis à Sime Darby. Dans un entretien⁴⁶, un membre de l'EPA rappelle que l'Agence « *a accordé un permis avec des conditions basées sur la consultation des parties prenantes en termes de mesures d'atténuation, c'est à dire les mesures qui devraient être prises pour corriger les conséquences sur l'environnement. La promesse nous a été donnée, et nous avons accordé le permis sous conditions.* »

Le rapport de Green Consultants identifie les principaux domaines d'impact sur l'environnement liés aux opérations de Sime Darby : érosion des sols, contamination de l'eau, et destruction de la faune et de la flore. Sime Darby préconise, dans son plan de conservation de l'environnement, de réduire ces impacts négatifs par l'entretien des zones riveraines,



En octobre 2011, l'Agence de protection environnementale du Libéria a imposé une amende de 10 000 US\$ à Sime Darby en raison de la « non conformité avec les termes et conditions » de leur permis environnemental.

en mettant en place des zones tampons de 20 mètres. Ces zones riveraines comprennent les marécages, les ruisseaux et les rivières qui fournissent des services écosystémiques importants aux communautés locales, pour la pêche et la riziculture notamment. Or, la compagnie a rempli ces zones avec de la terre, et des plants de palme ont été plantés par dessus. L'EPA a imposé deux amendes à l'encontre de Sime Darby pour un total de 50 000 US dollars en raison de la « non-conformité avec les termes et conditions » de leur permis environnemental⁴⁷. Une erreur reconnue par Sime Darby : « En octobre 2011, l'Agence de protection environnementale a imposé une amende de 10 000 US dollars pour non-conformité avec la présentation du rapport, au lieu des 50 000 US dollars initialement stipulés. SDPL a assumé la responsabilité de l'amende et a effectué le paiement. Nous sommes tenus d'observer toutes les meilleures pratiques de notre société mère, Sime Darby Group, et visons à nous conformer aux obligations découlant du contrat de concession. »

3.2.2 L'étude d'impact socio-environnementale alternative réalisée par les Amis de la Terre Libéria

Les Amis de la Terre Libéria ont décidé de réaliser une étude d'impact environnemental des opérations de Sime Darby dans le comté de Gbarpolu. Ses membres expliquent⁴⁸ : « Nous voulons disposer d'une source d'information alternative sur le niveau de stock de biodiversité dans cette zone, et ne pas s'appuyer uniquement sur les données fournies par l'entreprise. Nous sommes préoccupés par les plantations à grande échelle qui se développent dans notre pays et qui posent de sérieuses menaces sur la biodiversité et sur nos forêts. En disposant de davantage d'informations, les communautés locales pourront prendre une décision éclairée. » Alors que Sime Darby assure que les zones de concessions ne couvrent pas de zones forestières, ce n'est pas le cas du comté de Gbarpolu qui comprend un segment de forêt primaire et de forêt secondaire. « Là où Sime Darby a commencé à construire une unité de logement pour les employés, nous sommes dans une forêt primaire », précisent les Amis de la terre Libéria.

Le Libéria compte environ 150 espèces de mammifères, 600 espèces d'oiseaux, 162 espèces de poissons indigènes, 74 reptiles, 1 000 espèces d'insectes, 2 000 plantes à fleurs (2 900 différentes plantes vasculaires dont 225 espèces d'arbres), rappellent les Amis de la Terre Libéria. La forêt du comté de Gbarpolu

fournit par ailleurs des services écosystémiques importants : maintien de la fertilité du sol pour la production agricole, puits de carbone, réserve d'eau pour une irrigation potable, etc. Les Amis de la Terre Libéria détaillent aussi dans ce rapport les impacts environnementaux des monocultures d'huile de palme : disparition de la couverture forestière, érosion du sol, pollution de l'eau, déclin de la flore et de la faune, introduction de maladies dans la végétation, etc.

3.3 Développement : les promesses de Sime Darby et du gouvernement

3.3.1 Développement des infrastructures

Sime Darby prévoit la fin du plan de développement pour 2026. D'ici là il projette :

- le développement de 51 domaines d'huile de palme (1 propriété d'huile de palme tous les 3 700 hectares) et de 6 domaines d'hévéas (1 domaine tous les 3 500 hectares) ;
- la construction de 57 villages centralisés d'ici 2025 (tous les 3 700 hectares) ;
- la construction de 11 usines d'huile de palme d'ici 2025 (1 usine d'huile de palme dans chaque zone d'huile de palme de 15 000 hectares) ;
- la construction d'une raffinerie d'huile de palme sous quinze ans (en 2024) au Libéria.

La convention de concession exige également que Sime Darby construise des installations pour ses employés qui comprennent les cliniques, les écoles, le logement, et d'autres services sociaux. Ces infrastructures ne seront pas ouvertes aux résidents locaux qui ne font pas partie de l'effectif de l'entreprise. Bien que la société espère, à terme, employer plus de 30 000 Libériens, ce n'est qu'une fraction de la population qui vit dans la zone de concession⁴⁹. Sime Darby est également mandatée pour construire un hôpital dans le centre-ville de Tubmanburg, mais cette disposition n'entrera pas en vigueur avant 2019.

À l'heure actuelle, la majorité des activités de développement menées par Sime Darby sont destinées au service de sa main-d'œuvre croissante plutôt qu'aux membres des communautés affectées par ses opérations. Dans le comté de Grand Cape Mount, Sime Darby a seulement entamé la



Ce plan de construction, issu du site internet de Sime Darby Plantations, montre ce à quoi devrait ressembler les « villages centralisés » promis par la compagnie aux futurs travailleurs libériens.

construction d'un complexe d'habitations comprenant plusieurs unités de logement et une école.

3.3.2 Mise en œuvre de contrats d'intégration

Dans son rapport annuel de 2010, Sime Darby décrit « l'appui aux communautés locales » comme un aspect clé de sa politique de responsabilité sociale des entreprises. Afin de compenser la perte des terres agricoles des communautés locales à l'intérieur de ses zones de plantation, Sime Darby souhaite développer des programmes pour les petits exploitants (« *small holders programs* »). Des contrats d'intégration à destination des producteurs prendront effet à partir de 2013 et concerneront 20 % de la zone de concession. 44 000 hectares de terres ont ainsi été mis de côté pour ce programme dans le contrat de concession⁵⁰. Le programme est censé débuter en 2013 avec 1 000 hectares, puis 1 000 hectares en 2014 puis 2 000 hectares en 2015 – 2016, 3 000 hectares en 2017-2018, 4 000 hectares à partir de 2019 jusqu'en 2025.

En vertu de ces programmes, les agriculteurs se voient allouer des terres par ménage, qui sont gérées par Sime Darby. Ils reçoivent les outils et la formation pour faire croître la plante que l'investisseur cherche à cultiver – des palmiers dans une concession d'huile de palme, par exemple – en échange de quoi l'agriculteur s'engage à vendre la marchandise à l'investisseur. De cette manière, les concessionnaires sont en mesure d'obtenir la récolte qu'ils souhaitent cultiver et les producteurs locaux peuvent être payés en espèces en échange d'activités agricoles garanties.

Pour le moment, ni le gouvernement ni la compagnie n'ont investi dans la création de ce programme en dépit



Sur les 57 « villages centralisés » promis par Sime Darby d'ici 2025, un seul complexe d'habitations comprenant plusieurs unités de logements et une école est en cours de construction, dans le comté de Grand Cape Mount.

d'une disposition de la convention de concession qui nécessite sa mise en place dans les trois ans suivant la date de signature. Pour les Amis de la terre Libéria, « *ce programme vise juste à rendre le contrat attrayant* ».

3.3.3 Emplois et perspectives

Sime Darby déclare employer en l'état des opérations actuelles 2 625 travailleurs permanents auxquels s'ajoutent plus de 500 travailleurs journaliers. La compagnie estime les retombées favorables de ses opérations à 10 000 opportunités d'emplois dans les domaines suivants : industries connexes (électricité, eau, téléphone, Internet, etc.), maintenance (usine, machines, véhicules à moteurs, bâtiments, etc.), vente au détail, approvisionnement en fertilisants, technologies, construction (usines, maisons, écoles, lieux de culte, hôpitaux, etc.), contrôle des maladies (produits chimiques), transports... D'après Sime Darby : « *Lorsque nos opérations seront complètement opérationnelles, SDPL aura créé au moins 35 000 emplois qui offriront un formidable élan au Libéria et à son peuple.* »

En termes de rémunération, Sime Darby indique rémunérer tous les employés « *sur la base de la convention collective signée avec le GAAWUL (Syndicat des travailleurs de l'agriculture au Libéria), et sur la base de leurs fonctions et de leurs grades.* » Soit 5,25 US\$ par jour de travail. Sime Darby donne quelques exemples de salaire brut mensuel de ses employés dans les zones d'opération actuelles à Grand Cape Mount. Ces salaires mensuels varient entre 419K US\$ en juillet 2011 et 527K US\$ en septembre 2011. Sime Darby dit fournir également chaque mois 2 sacs de riz (importé) de 50 kg pour chaque employé.



Une militante des Amis de la Terre Libéria nous emmène découvrir le premier campement de travailleurs, construit par Sime Darby, dans le comté de Gbarpolu.

Toutefois, d'après plusieurs témoignages, les salaires pour ces postes ont tendance en réalité à être très faibles. Selon les médias locaux, certains travailleurs reçoivent moins de 2 US\$ par jour. La colère liée à cette faible rémunération a amené un ancien député à menacer d'une action en justice la société pour faute professionnelle⁵¹.

3.3.4 Partage des bénéfices des crédits carbone

Sime Darby a refusé de répondre à la question sur les crédits carbone. Pourtant, le contrat indique à la page 52 – Partie 21.12 :

« (...) le gouvernement inconditionnellement et irrévocablement: (a) renonce, en faveur de l'investisseur, à tout droit ou revendication sur les droits du carbone, (b) convient qu'il ne va pas créer, en faveur d'un tiers, toute charge sur les droits de carbone ; (c) et s'engage à ne pas apporter toute réclamation, action, poursuite, demande, cause d'action (qu'elle soit fondée sur des principes de contrat, négligence ou autre délit, violation d'une obligation légale, principes d'indemnisation ou autres) contre l'investisseur, en matière de droits du carbone. »

Sur ce point, l'Agence de développement des forêts (FDA) nous a renvoyés au ministère de l'Agriculture, qui, bien que signataire du contrat, nous a à son tour redirigés au ministère des Affaires intérieures. Pour ce dernier, « l'accord stipule que Sime Darby a le droit d'obtenir des terres privées. Mais il est clair qu'il y a des conditions. Il doit être utilisé pour le caoutchouc et l'huile de palme, mais pas pour des crédits carbone. S'ils trouvent par exemple des minerais dans le sol, Sime Darby doit se déplacer et redonner cette partie de la terre à une autre société minière. Concernant les crédits carbone, il me faut vérifier cet aspect. Et traiter ce point avec le ministère de l'Agriculture. » Au niveau national, le gouvernement n'a pas défini de politique de gouvernance des crédits carbone.

« Il s'agit d'un aspect dont les communautés locales n'ont pas connaissance. Lorsque nous nous rendons dans les communautés, nous leur parlons d'abord de la superficie des terres qui va leur être enlevée. Cela inclut effectivement les crédits carbone et il est clair que si le contrat avait été négocié correctement, les communautés auraient bénéficié d'une compensation financière plus élevée. A ce moment précis, les communautés ne savent

pas que la compagnie gagnera des fonds additionnels avec la vente des crédits carbone issus de leurs terres. Mais nous leur disons : ce n'est pas seulement la terre qui va vous être prise, ce sont aussi les avantages liés à cette terre », soulignent les Amis de la Terre Libéria⁵².

Notre interlocuteur au ministère des Affaires intérieures résume la situation ainsi : « Sime Darby doit élaborer un plan de développement qui doit être revu chaque année. Comme le président a dit : rien n'est parfait. Il y a toujours des choses à améliorer. Il y a de bonnes choses dans l'accord et il y a d'autres choses dans l'accord qui ont besoin d'une plus grande clarté. »

3.3.5 Des fonds de compensation opaques et faibles

Le contrat de Sime Darby mandate la création de trois fonds qui pourraient potentiellement être utilisés pour compenser les impacts sociaux de ses opérations :

- le « Fonds de développement de l'huile de Palme » : il ne recevra pas de contributions jusqu'à ce que les palmiers deviennent productifs (dans les trois à cinq prochaines années) ;
- le « Fonds de développement du caoutchouc » : la contribution est calculée à 1% de la valeur des ventes en caoutchouc ;
- le « Fonds de développement des communautés ». Il est prévu que Sime Darby contribue à ce fonds en donnant 5 US\$ par an par hectare de terre « développée ». L'équipe dirigeante en charge de ce fonds est composée de 10 membres maximum : Sime Darby choisit la moitié de l'équipe, et l'autre moitié est choisie par le gouvernement. Il n'y a pas de garantie que des membres des communautés soient choisis par le gouvernement pour cogérer le fond. Il est également spécifié que le fonds



Cet homme originaire du comté de Gbarpolu dénonce la durée du contrat entre Sime Darby et le gouvernement libérien. « 63 ans, c'est beaucoup trop long. Que se passera-t-il pour mes enfants à la fin du contrat ? »

n'est pas nécessairement destiné à des projets dont bénéficient directement les communautés. Il peut par exemple être versé aux bureaux du gouvernement local. « Il n'y a rien non plus dans le contrat qui dit que ces fonds doivent être utilisés pour les communautés dans les comtés déjà affectés par Sime Darby, ni que ce fonds doit être transparent », relèvent les Amis de la Terre Libéria.

Des contributions auraient déjà dû être versées pour les deux derniers fonds. Du côté de la direction de Sime Darby comme dans l'administration du comté de Grand Cape Mount, l'incertitude et le flou règnent autour de l'existence de ces fonds et de leur mode de gestion. Sime Darby a assuré que les contributions devraient s'accélérer avec le développement de la première plantation dans le comté de Grand Cape Mount.

Dans une communication officielle de novembre 2011, Sime Darby précise qu'une compensation est payée aux producteurs lorsqu'ils récupèrent des terres cultivées. « A ce jour, 1,34 millions US\$ ont été versés aux propriétaires de 2 132 propriétaires de plantes de 26 villes » (soit 628 US\$ en moyenne par personne défrayée).

3.4 Un projet en contradiction avec les lois internationales

3.4.1 Non respect des dispositions liées au Consentement libre, préalable et informé des communautés affectées par le projet

Malgré l'adoption de la Community Rights Law en 2009 au Libéria, les communautés locales ne bénéficient d'aucune consultation libre, préalable et informée. N'ayant pas été consultés, ils ne connaissent pas le contenu du contrat. Les communautés affectées par le projet ne sont généralement pas au courant de la venue des concessionnaires avant que les accords ne soient signés. Pourtant, les opérations les affectent profondément, tant du point de vue de la perte des terres agricoles, que de la dégradation de l'environnement ou de la réinstallation.

« Si vous lisez la communication officielle de Sime Darby, vous remarquerez qu'ils ont parlé à des chefs et non aux représentants de la communauté. Or, la communauté est une unité diversifiée. Ce ne sont pas seulement les chefs de tribus : il y a des femmes, il y



Cette route en très bon état traverse la concession de Sime Darby dans le comté de Grand Cape Mount. A gauche, les anciennes concessions d'hévéas de Guthrie.

a des jeunes, qui sont des participants actifs dans la communauté. Et ils sont aussi les parties prenantes à l'échelon communautaire. Parler de consentement préalable, libre et informé en laissant de côté ces gens-là n'est pas une voie véritable pour tenir des consultations avec les communautés. L'une des raisons qui ont conduit aux guerres civiles, c'est justement le fait que seules les élites locales étaient consultées, que la prise de décision était organisée entre quelques personnes. Si Sime Darby utilise ce mécanisme pour la consultation, il va perpétuer le problème que nous avons dans le passé. Pour tenir une véritable consultation, vous devez avoir les femmes, les jeunes et à travers des sessions, les gens de la collectivité ainsi que des groupes locaux actifs également représentés. Pas seulement les chefs. Tous les gens de la communauté doivent faire partie de la consultation. » estiment les Amis de la Terre Libéria.

Sime Darby a été mentionné à plusieurs reprises par des activistes de la société civile à Monrovia comme un violeur majeur des droits de la communauté.

3.4.2 Des clauses relatives au déplacement des populations sont inscrites dans le contrat

Si la compagnie nie toute volonté de déplacer les populations hors des zones de concessions, le contrat signé entre Sime Darby et le gouvernement libérien indique pourtant les éléments suivants :

- Sime Darby peut décider de demander au gouvernement de déplacer les communautés sur sa concession, s'il décide qu'il veut commencer à développer ce terrain. Cela peut se produire à n'importe quel moment pendant les 63 ans de concession. Ils n'ont pas besoin d'avertir les communautés en avance ou de leur demander la permission.
- Un comité de réinstallation sera mis en place qui supervisera la réinstallation de la communauté que Sime Darby a décidé de déplacer. Ce comité aura 6 membres. Le gouvernement choisira la moitié des membres et Sime Darby choisira l'autre moitié. Deux de ces membres doivent venir de la communauté. Mais ils ne seront pas choisis par la communauté : le gouvernement choisira l'un d'eux, et Sime Darby choisira l'autre.
- Il est aussi possible que Sime Darby puisse déplacer les communautés qui sont en dehors de la concession



A droite de cette route tracée par les bulldozers de Sime Darby, on aperçoit d'anciennes terres agricoles désormais recouvertes de plantations d'huile de palme dans le comté de Grand Cape Mount.

qu'ils ont. Ils peuvent obtenir de la terre supplémentaire à l'extérieur de leur zone de concession s'ils en perdent sur leur propre concession du fait de projets gouvernementaux. Si cette terre « en extra » inclut une communauté, ils peuvent la déplacer. Cela peut se produire tout au long des 63 années de contrat. Ils n'ont pas à avertir la communauté en avance ou à demander leur autorisation.

D'après les Amis de la Terre Libéria, « pour les 10 000 hectares déjà défrichés, nous avons une estimation d'environ 15 000 personnes affectées. Ce qui est très délicat c'est qu'ils laissent les gens au milieu des plantations et qu'ils leur fournissent une superficie de terres agricoles qui n'est pas suffisante. »

La Commission foncière reconnaît⁵³ que « la question du déplacement et de la réinstallation a fait partie des points soulevés par les communautés. Ce fut l'une des questions soulevées parmi les 14 points présentés au président qui a rencontré les 18 communautés touchées. Notre volonté est de minimiser ou de décourager toute réinstallation. Si il est possible pour nous d'avoir

la possibilité de réhabiliter ces zones ou de restaurer certaines parties de la région, nous le préférons. Donc, nous nous penchons sur la question de savoir comment nous répondons aux besoins de subsistance de ces communautés qui ont été touchées. »

3.4.3 Une liberté de déplacements restreinte

Un autre point du contrat porte sur la liberté de déplacements fortement restreinte à l'intérieur et autour des zones de concessions :

- les populations locales sont autorisées à continuer à emprunter les routes à travers la zone de Sime Darby qu'ils ont toujours utilisées ; mais Sime Darby peut arrêter les gens le long de ces routes s'ils pensent qu'il y a une menace sur leur sécurité. Sime Darby doit avoir l'autorisation du gouvernement pour faire cela. Ils peuvent aussi installer des portes de sécurité sur les routes publiques, avec l'accord du gouvernement.
- Forces de sécurité : les gardes de sécurité de Sime Darby sont autorisés à arrêter les gens (mais Sime Darby doit le faire savoir immédiatement au gouvernement, et ils doivent remettre la personne à la police dans les 24 heures), à rechercher les gens,

et à laisser certaines personnes en dehors de la zone de Sime Darby. Ils sont aussi autorisés à garder les gens en dehors de zones qui sont à l'extérieur de leur concession mais qui affectent leurs opérations.

3.4.4 L'autonomie alimentaire mise en péril

Certaines règles de la compagnie interdisent aux communautés locales l'utilisation de pratiques agricoles comme la culture sur brûlis, pourtant au fondement de la culture alimentaire au Libéria⁵⁴. Les représentants de Sime Darby ont vérifié que les communautés au sein de leur zone de plantation ne seront plus en mesure d'effectuer les techniques agricoles traditionnelles dans sa zone de concession, en raison du risque de feux pour les palmiers. Cet impact négatif sur l'autonomie alimentaire des ruraux constitue pour les communautés autochtones une violation du droit international.

Par ailleurs, les zones marécageuses qui étaient précédemment utilisées pour la culture du riz ont été remplies avec de la terre, et des plants de palme ont été plantés par dessus, conduisant à un changement dans les habitudes alimentaires de riz et du manioc notamment. Certaines communautés affectées par les opérations de Sime Darby dans le comté de Grand Cape Mont ont rapporté qu'elles devaient se déplacer à Monrovia pour acheter des vivres, alors qu'elles étaient auparavant en mesure de s'approvisionner en nourriture grâce à leurs activités agricoles. Dans certains cas, le changement dans les priorités d'utilisation des terres accroît l'insécurité alimentaire dans les communautés.

3.5 Un projet à l'origine de graves tensions foncières. Le point de vue des communautés

Cette partie dresse les principales préoccupations qui ont été exprimées par les membres des Amis de la Terre Libéria dans les comtés, suite aux entretiens réalisés aux côtés des membres des Amis de la Terre Libéria dans les comtés de Grand Cape Mount et de Gbarpolu.

3.5.1 Vol de leurs terres – droits fonciers

D'après le contrat signé entre Sime Darby et le gouvernement, Sime Darby doit laisser certaines communautés locales continuer à cultiver sur la zone de concession, notamment sur les parties de terres que Sime Darby considère comme impropres à la culture de palmier à huile. Pour faire partie de ces personnes, on doit avoir vécu

sur cette zone avant qu'elle n'ait été concédée à Sime Darby. Toute personne désireuse de cultiver sur cette concession doit en demander l'autorisation à Sime Darby : ce dernier se réserve le droit de refuser, s'il pense que la culture représente un risque de sécurité ou interfère avec la production d'huile de palme. Par ailleurs, les communautés locales ne peuvent pas vendre hors de la communauté ce qu'elles cultivent sur la zone de concession : elles peuvent seulement l'utiliser pour elles-mêmes ou pour leur famille.

« Ils prennent nos terres sans laisser de possibilité de cultiver à nos familles.⁵⁵ »

« Nos principales sources de revenus étaient issues du manioc, de la vente d'huile de palme... mais plus aucune de ces choses n'existe. Sime Darby a tout coupé. Nous n'avons aucun moyen de nous en sortir.⁵⁶ »

La question essentielle porte sur le foncier : de nombreuses communautés détiennent des titres de propriété sur leurs terres. Alors que la réforme agraire est toujours en cours, les communautés locales devront quand même abandonner leurs terres. D'après les Amis de la Terre Libéria, *« le gouvernement a accordé des zones de concession à la compagnie sans aller sur le terrain pour faire la démarcation. »* Le contrat stipule pourtant que, pour développer la région, les représentants du gouvernement et de Sime Darby devaient visiter la communauté et le site, sélectionner le site, négocier avec les membres des communautés, et avec leur accord, faire la démarcation d'une zone où opérer. Dans la communauté de Gaynimah, les réactions sont immédiates :

« Ils vont détruire nos plantes, il n'y aura plus d'endroit où cultiver. »

« Je sais que cette terre m'appartient et ils vont cultiver sur mes propres ressources. »

« Je ne sais pas combien de quantité de terres je possède.⁵⁷ »

La question du devenir des lieux de sépulture et des sites sacrés sur les lieux de concession a aussi été soulevée durant les réunions. *« Sime Darby propose maintenant de les intégrer dans leur plan de développement, cela reste à vérifier »*, soulignent les Amis de la Terre Libéria.

3.5.2 Des terres riches en eau, en forêts et en minerais

Le gouvernement n'a pas pris en considération le fait que les comtés de Cape Mount, Bomi et Gbarbolu sont des lieux riches en ressources minières (diamant...), pointent les Amis de la Terre Libéria.



Les terres autrefois riches en eau, en forêts ou en minerais, sont défrichées pour laisser place à des plantations d'huile de palme.

« La plupart des gens ici dépendent des ressources forestières et des diamants. Nous ne connaissons pas les buts de la compagnie, le montant de la rémunération, si les locaux en bénéficieront, nous ne savons rien. Peut-être que le gouvernement sera capable de nous trouver une réserve de terres. Mais il ne sera pas capable de nous fournir les minerais, les ruisseaux et les diamants. Dans les forêts, il y a des singes, beaucoup d'animaux. Il faut penser aux générations à venir.⁵⁸ »

« Nous vivons de nos fermes. Nous avons des diamants, de l'or, des chutes d'eau qui peuvent nous fournir de l'électricité. Si une entreprise voulait investir dans l'approvisionnement électrique, beaucoup d'emplois pourraient être créés.⁵⁹ »

La crainte que les sources d'eaux soient polluées par les monocultures est aussi fortement présente.

« Avec leurs engins à chenilles, ils détruisent nos ruisseaux et il n'y a plus d'eau potable.⁶⁰ »

« Il n'y aura plus d'eau potable s'il y a Sime Darby.⁶¹ »

« Nous redoutons la conversion de notre forêt primaire en plantations » ont également mentionné plusieurs personnes dans le comté de Gbarpolu.

3.5.3 Des compensations financières dérisoires et injustes

Les taux d'indemnisation pour la perte de terres et de cultures sont appliqués de façon différente selon les communautés. Il apparaît que les dossiers d'indemnisation des cultures sont sous-évalués. En règle générale le paiement est donné pour une récolte, plutôt que pour la production d'une année complète.

A Medina, une femme témoigne qu'on lui a ordonné de cesser de planter dans les zones qui devaient être prises par la société. Elle se plaint de recevoir un seul sac de riz pour les terres qui, auparavant, donnaient le manioc, l'ananas, le gombo et d'autres cultures :

« Comment vais-je payer les frais scolaires de mes enfants maintenant ? »

3.5.4 Durée du bail

Le contrat de concession d'une durée de 63 ans, et reconductible 30 ans, exaspère :

« Nous ne voulons pas que Sime Darby vienne dans le district de Bokumu pour 63 ans. Nous sommes contre. C'est notre lieu⁶². »

« L'accord passé ne nous satisfait pas : nous ne savons rien sur le contrat, nous sommes découragés par la durée du contrat. »

« Que se passera-t-il au terme de ces 63 années du contrat avec Sime Darby? Notre président et notre gouvernement disent toujours qu'ils veulent responsabiliser les jeunes pour l'avenir. Donnez-leur les moyens.⁶³ »

3.5.5 La peur d'être déplacés

L'absence d'information sur le contrat génère des craintes :

« Il n'y a pas d'information sur la manière dont nous serons déplacés et réinstallés.⁶⁴ »

« Nous n'avons aucune information sur un éventuel déplacement. Mais nous voulons rester dans notre ville.⁶⁵ »

Pour certains, l'absence de nouvelles infrastructures ne permet pas à Sime Darby de les déplacer :

« Sime Darby ne peut pas nous déplacer parce qu'il n'a pas commencé à construire les cliniques, les hôpitaux, les sanitaires, les écoles.⁶⁶ »

« Je veux que les négociations se poursuivent pour vérifier que les anciens seront déplacés ainsi que nos jeunes dans des endroits où ils auront construit des écoles, des églises, des pompes à eau manuelles. Là, les anciens ne peuvent rien faire.⁶⁷ »

Les plaies liées aux deux guerres civiles successives qui ont conduit au déplacement d'un tiers de la population libérienne sont encore ouvertes :

« Nous ne voulons pas que Sime Darby vienne parce qu'il nous expulsera. Nous utilisons le bois ici, nous pêchons, nous vivons de notre terre. Nous avons déjà été déplacés avec la guerre, nous ne voulons pas d'une compagnie qui ravive des conflits parmi nous.⁶⁸ »

3.5.6 Un nombre d'emplois faibles, précaires et sous-payés

Alors que le taux de chômage est extrêmement élevé dans le pays, beaucoup espèrent obtenir un emploi auprès de Sime Darby.

Parmi les personnes rencontrées, un jeune de Kon Town travaille depuis deux ans pour Sime Darby (Comté de Grand Cape Mount). D'abord sous-traitant,



« Nous ne voulons pas de Sime Darby ici », témoigne cette femme originaire du comté de Gbarpolu, qui craint de voir la ressource locale en palmiers sauvages détruite par la compagnie.

il est employé depuis 6 mois. Au début il a commencé avec 3 US\$ par jour, il gagne maintenant 5 US\$ comme employé. Il travaille 8 heures par jour (de 8h à 16h). Sa famille reçoit une aide médicale.⁶⁹

Mais tout le monde n'a pas sa chance. Il apparaît que 90 % du personnel de l'entreprise ont des contrats à durée déterminée (3 mois) et sous-payés (3 US\$ par jour). Les chiffres varient dans les témoignages. Un autre jeune, originaire de Medina (Grand Cape Mount) a lui aussi été recruté pour un contrat à durée déterminée. Il déclare que son revenu quotidien était de 50 cents par jour pour 50 sacs remplis⁷⁰. Une autre femme déclare remplir des sacs de pollen payés 3 cents US chacun. Afin de gagner 1US\$ par jour, elle doit remplir 50 sacs de pollen ; et pour 3 US\$ ce jour-là, elle a rempli 150 sacs.

L'inégalité salariale entre salariés est renforcée par le nombre de sacs de riz distribués : les employés ont deux sacs de riz par mois, mais les journaliers ont un seul sac de riz, selon l'imam de Medina.

Dans les communautés, on ne se fait pas d'illusions sur le nombre d'emplois créés :

« Les communautés locales ne sont pas favorables à la venue de Sime Darby qui défrichera la terre. Nous savons que tout le monde ne pourra pas travailler pour la compagnie.⁷¹ »

« Ils ne pourront pas employer toutes les personnes du comté. Ils ne vont pas prendre les jeunes pour travailler. Seules quelques personnes travaillent sur les machines. Ces opérations risquent seulement d'accroître la pauvreté.⁷² »

« Deux personnes seulement ont été employées dans la ville alors que nous sommes plus d'un millier. Pour quel type de travail ? Pour remplir des sacs. Ce n'est pas de

« l'empowerment », c'est de « l'esclavage ». »
 « Les gens travaillent tout le mois et à la fin ils gagnent moins de 70 US\$. »

Certains concessionnaires contourneraient par ailleurs les dispositions pour employer de la main d'œuvre locale en engageant des sous-traitants étrangers qui feraient venir à leur tour une main d'œuvre étrangère pour les postes qualifiés.

Les Amis de la Terre Libéria soulignent : « Même s'ils ont initié un taux d'emploi énorme, dans quelle mesure cet emploi est-il durable ? Une fois que les palmiers à huile seront plantés et qu'ils commenceront à pousser, combien d'emplois l'entreprise pourra-t-elle maintenir ? »

3.5.7 Les femmes particulièrement affectées

Les compagnies détruisent peu à peu la ressource locale en palmiers sauvages en les faisant disparaître sous leurs bulldozers. « Leur enlever les terres c'est enlever aux femmes le rôle qu'elles jouent dans la communauté et les rendre vulnérables à l'homme », soulignent les Amis de la Terre Libéria. « Lorsque la terre est défrichée, vous les privez de leurs droits. Elles ne peuvent plus vendre sur les marchés, elles ne peuvent plus se servir de l'huile de palme pour acheter des médicaments ou pour aider à aller à l'école. Eliminer le palmier sauvage revient à casser l'organisation dans la communauté ». De nombreuses femmes étaient présentes lors des réunions de consultation des Amis de la Terre Libéria.

3.5.8 Divisions entre les communautés : l'argent a-t-il gagné la bataille de la terre ?

Les communautés sont partagées. Certains déclarent : « Ils ont défriché la terre, ils ont déjà planté le palmier à huile. Nous ne pouvons pas défaire ce qui a été fait, mais nous voulons seulement bénéficier d'une juste compensation. » Certains aspirent fermement à être employés et sont satisfaits de la venue de Sime Darby. Même s'ils sont conscients des impacts environnementaux des opérations, ils distinguent la création d'emplois de la pollution de l'eau :
 « Les membres de la communauté ne sont pas satisfaits avec les opérations de la compagnie à cause du manque d'eau potable. Mais ce sont les citoyens qui sont affectés, je ne parle pas des travailleurs. Et j'espère continuer à travailler pour la compagnie les dix prochaines années⁷³. »

A leurs côtés, il y a aussi ceux qui espèrent l'accès à de nouveaux hôpitaux, de nouvelles écoles, de nouvelles

routes, de nouveaux systèmes d'assainissement en eau potable. Le problème souligné par les Amis de la Terre Libéria est que les nouvelles infrastructures créées sont réservées en priorité au personnel de Sime Darby :
 « Notre préoccupation c'est que le développement soit bénéfique à l'ensemble des membres des communautés locales qui résident sur le territoire. Quelle part de ce développement bénéficiera à ceux qui y vivent ? ».

Alors que les opérations ont commencé à Grand Cape Mount mi-2010, aucune infrastructure n'a pour le moment vu le jour :

« Ils n'ont pas créé d'équipements pour le moment à ma connaissance. Ils disaient qu'ils construiraient des hôpitaux et des écoles.⁷⁴ »

« Quand Sime Darby est venu, ils ont dit qu'ils fourniraient des cliniques, du logement pour les gens, mais en fait il n'y a rien.⁷⁵ »

A Gbarpolu, les personnes interrogées qui ont vu les impacts des opérations à Grand Cape Mount ne veulent pas voir leurs terres défrichées. Tous en viennent néanmoins à la même conclusion :
 « maintenant que Sime Darby a pris nos terres, nous ne pouvons plus vivre. ».

Selon les Amis de la Terre Libéria, Sime Darby attiserait les tensions au sein des communautés par la stratégie du « cash balance ». « Certains membres de communautés m'ont déjà dit : n'attendez pas le chef de district, il ne va pas venir parce qu'il défend maintenant Sime Darby. Il a été payé en espèces. » Et d'ajouter : « Tout récemment, le 20 janvier 2012, Sime Darby est allé parler aux chefs de district de chaque ville de Gborpolu. Il leur a proposé d'aller voir leurs opérations à Grand Cape Mount. Les chefs de district ont accepté. Mais ils n'ont pas rencontré les autres communautés. Ils sont donc restés sur une fausse impression. Quelles alternatives de subsistances Sime Darby fournit-elle aux communautés ? Si ces alternatives existent, elles ne sont pas visibles.⁷⁶ »

3.5.9 Qui seront vraiment les bénéficiaires des opérations de Sime Darby ?

En janvier 2011, les Amis de la Terre France ont révélé que Sime Darby était en négociation avec la région Languedoc-Roussillon pour ouvrir une raffinerie d'huile de palme en provenance du Libéria sur le site de Port-la-Nouvelle (Aude). Un peu moins d'un an plus tard, le



Les plantations d'huile de palme appauvrissent les sols. L'utilisation de pesticides, en particulier le paraquat, interdit en France, et d'engrais contenant phosphates et nitrates, contribuent à la pollution des eaux.

22 décembre 2011, Sime Darby a finalement annoncé qu'elle gelait son projet de raffinerie en France pour un an. Ce qu'a confirmé Sime Darby dans un entretien fin janvier 2012 : « *Le projet français a été reporté. Sime Darby Plantation n'a jamais dit qu'il ne construira pas une raffinerie au Libéria. Sime Darby Plantation est toujours à l'affût des opportunités commerciales et si le Libéria présente une telle opportunité, alors il sera dûment pris en considération.* »

Or, Sime Darby s'est engagé à construire cette raffinerie d'huile de palme au Libéria d'ici 2024.

Pour les Amis de la Terre Libéria :

« *Il n'y a certainement pas seulement en France que Sime Darby prévoit une usine de transformation de l'huile de palme en produit fini. Il s'agit d'un marché. Sime Darby utilise également une partie de la palme pour l'alimentation animale. Ce sont les pays étrangers et européens qui sont la cible de ce genre d'activité, et certainement pas le Libéria. Leur marché n'est pas ici. Alors, comment le développement peut-il nous bénéficier ?* »

3.6 La résistance des communautés autochtones et locales

“ *Les communautés ne résistent pas au développement, elles résistent à des plantations.* ”

Les Amis de la Terre Libéria

3.6.1 Suites données à la plainte auprès de la RSPO

Lorsque Sime Darby a commencé à opérer à Grand Cape Mount, les communautés locales se sont réunies et organisées pour exiger des discussions. Leurs demandes ont conduit à une plainte envoyée à la RSPO, la Table ronde sur l'huile de palme durable dont Sime Darby est membre fondateur. La rédaction de cette lettre a bénéficié du soutien de Green Advocates, une organisation partenaire des Amis de la Terre Libéria. Cette plainte a également été appuyée par le *Forest People Program* britannique.

Voici quelques extraits de la lettre envoyée le 4 octobre 2011 par deux chefs de clan, Sakamon Samukai et Sekou Balloe, originaires de Bomi et de Grand Cape Mount :

« Nous vous écrivons pour vous informer que nous sommes membres et habitants des communautés locales affectées, y compris les chefs, les aînés, les femmes et les jeunes au sein de la concession d'huile de palme de 220 000 hectares proposée à la compagnie malaisienne, Sime Darby au Libéria. Plus précisément, nous sommes les habitants des villes et des villages qui comprennent a) Sijé, b) Moore ville, c) Kon ville, d) Medina, e) Gayah Hill, f) Beafinie, g) Gbasomou, h) Dama, i) Bama, j) Gbar, k) Baaja, l) Claymontuah, m) Gobo, n) Zarmeyan, o) Vonzua, etc. Ces sites sont identifiés par l'étude d'impact social et environnemental de Sime Darby et par les évaluations d'impact environnemental (ESIA) pour les 10 000 ha situés dans les comtés de Bomi et Grand Cape Mount, où Sime Darby est actuellement impliqué dans le défrichage actif, la destruction de nos sites sacrés, la destruction de nos cultures, la construction de barrages sur nos ruisseaux et cours d'eau, le remplissage de nos marais, les destructions de lieux de sépulture, la destruction et la pollution de nos sources d'eau potable, le déplacement forcé de notre peuple sans compensation adéquate, la plantation et la culture active du palmier à huile, y compris l'implantation massive d'une pépinière de palmiers à huile sans notre consentement libre, préalable et informé.

En outre, nous sommes les habitants des villes et des villages qui comprennent: a) Marnivalor b) Mesila, c) Soe, d) Banford, e) Kornomah, f) numéro 2, g) La Mecque, h) Bacca, i) Massatine, j) Gbenii, k) Seimi, l) Didior, m) Dangatee, n) Burphy, o) Sambola, p) Geedah, q) Mbalikou, r) Thomas Camp, s) Goodrich, etc. identifiés par l'évaluation d'impact social et environnemental de Sime Darby de Juillet 2011 pour le projet de 15 000 ha situé dans les districts de Garwula et Gola Konneh districts dans le comté de Grand Cape Mount, où Sime Darby prévoit d'étendre son opération d'huile de palme. (...) Sime Darby est membre de la Table ronde pour l'huile de palme durable (RSPO) qui demande aux membres d'observer des critères et des procédures (...) qui incluent les droits des communautés locales à leurs terres coutumières et leur consentement libre, préalable et informé avant les développements sur leurs terres.

D'après ces deux études, « *la nature du régime foncier* » relève d'une terre tribale, familiale ou communautaire qui nous appartient. Nous avons donc légalement le droit au consentement libre, préalable et informé avec la toute puissance de rejeter ou d'accepter les propositions d'investissement sur notre propriété.

Nous vous écrivons pour présenter officiellement notre plainte à la RSPO indiquant que, dans les 10 000 ha et plusieurs portions des 15 000 ha, Sime Darby s'est fortement engagé dans l'accaparement de notre terre tribale sans notre consentement libre, préalable et informé, avec peu ou pas de compensation. Ils se sont engagés dans la destruction massive de nos cultures et de sites culturellement importants, tels que les cimetières et sanctuaires en utilisant des équipements de terrassement lourds. Ils ont aussi pollué nos sources d'eau.

Ils prennent notre terre, détruisent nos cultures, sans nous en informer et nous humilient en profanant nos sanctuaires sacrés, y compris les tombes de nos ancêtres. Nous n'avons pas été consultés, ni par le gouvernement, ni par la compagnie... Cette société est venue nous endommager, pas nous aider. C'est pourquoi nous l'appelons « Sime Dommage ». L'action de Sime Darby a eu un impact négatif sur l'environnement naturel dont nous dépendons. Ils ont mis en péril nos moyens de subsistance et nos cultures.

En plus de ce qui précède, il existe plusieurs sites où les zones humides, y compris les rivières, les marais, les marécages, les ruisseaux ont été endigués, détournés ou pollués. Les marais et plusieurs marécages étaient une source de nourriture, de protéines à travers les poissons, crabes, escargots, écrevisses, palourdes et mollusques, les vins de palme, les fruits sauvages, les baies, l'huile de palme. Les marais étaient aussi une source de matériaux de construction avec de la paille pour les toitures, de l'argile, de la vigne, des ficelles, des poteaux ronds et d'écorces pour la construction de structures de bâtiments, ainsi que les racines, écorces, feuilles, tiges, fleurs et tiges des plantes médicinales. C'était un terrain fertile pour cultiver des légumes et autres denrées de base afin de compléter notre panier alimentaire local. Tous ces éléments ne sont plus. Tous les marais au sein de nos communautés ont été remplis pour faire place à de l'huile de palme. Il nous reste à peine du bois de chauffage pour faire cuire notre repas.

Ce qui est encore plus horrible, c'est que Sime Darby a fait peu de choses pour améliorer les conditions de vie alternatives dans nos communautés. Nous devons maintenant payer plus cher pour l'huile de palme produite localement et devons nous rendre à la capitale pour acheter de l'huile de palme. Nous n'avons pas accès et ne pouvons nous permettre des protéines. Nos sites sacrés ont été déshonorés.

Nous avons des preuves très solides que Sime Darby opère en violation des principes et critères RSPO. »



« Alors que les opérations avaient commencé, nous ne savions toujours rien du contrat ». Cet homme, originaire de Grand Cape Mount, relate les raisons de la colère des habitants du comté contre Sime Darby.

Suite à l'envoi de cette lettre, la RSPO a écrit aux communautés et a invité les populations à une réunion le 6 janvier 2012 « *pour rétablir des liens de confiance.* » Il semble qu'au cours de cette réunion, Sime Darby ait exprimé ses « *sincères excuses pour ne pas avoir mené de consultation sur le terrain. C'est donc un nouveau départ, nous voulons commencer à partir d'ici.* » Au même moment, des émeutes locales se produisaient dans le comté de Grand Cape Mount.

3.6.2 La colère gronde à Grand Cape Mount

En parallèle à la lettre envoyée à la RSPO, des membres des communautés affectées par les projets ont promis « *une vive résistance* » aux plans d'expansion de Sime Darby. Ces tensions ont débordé mi-décembre 2011. Des émeutes locales sur la conduite de l'entreprise ont abouti à la saisie de matériel de construction de Sime Darby. Des habitants et des membres du personnel ont notamment saisi les clés de contact des bulldozers afin d'empêcher la poursuite de l'expansion de Sime Darby près de Seimi Town dans le district de

Garwular. 500 personnes ont été licenciées par Sime Darby⁷⁷ : la compagnie les accuse d'avoir été des auteurs de troubles responsables de la confusion qui a gagné la plantation.

L'incident a précipité une visite en personne de la présidente Johnson-Sirleaf. A l'occasion de cette visite, 18 villes et communautés ont présenté leurs 14 chefs d'accusation à l'encontre de Sime Darby, et demandé à la présidente de s'engager à ce que leurs préoccupations soient réellement prises en compte dans la recherche d'une solution à l'amiable avec la compagnie pour résoudre les problèmes. S'exprimant au nom des communautés plaignantes, le porte-parole de la région Alfred Quayjandii a insisté, entre autres, sur la fourniture en eau potable et un meilleur assainissement dans les zones touchées. Il a notamment déclaré que :

« *La préférence pour l'emploi devrait être donnée aux habitants des deux Comtés, pour un juste équilibre en matière d'emploi.* »

« *Les zones marécageuses devraient être préservées pour que les habitants puissent pratiquer la pêche et la*

culture en zone humide.»

« Nous devrions avoir le droit de dire oui ou non pour toute utilisation des terres. Le transfert des communautés touchées devrait être fondé sur un préavis de la société.»

« Sime Darby devrait identifier des moyens de vie alternatifs pour les habitants locaux qui ne sont pas engagés par la société.»

« Des avantages sociaux devraient être apportés plus rapidement pour que les conditions de vie des communautés soient réellement améliorées. »

Selon des documents enregistrés, Quayjandii a également pointé l'appropriation par l'entreprise américaine BF Goodrich en 1954 et 1955 d'une partie des terres des communautés, aujourd'hui détenues par Sime Darby. Les communautés réclament en conséquence la restitution de leur droit de propriété.

Pour les représentants du gouvernement, *« l'erreur est collective »* et implique aussi bien l'Assemblée législative et l'Exécutif que les Chefs et les Anciens des Comtés. La présidente Johnson-Sirleaf a affirmé que davantage de consultations avec la population seraient nécessaires pour résoudre les problèmes. Mais elle a ensuite souligné : *« A partir du moment où votre gouvernement a signé un accord, aucun citoyen ne peut le dénoncer au regard de la loi. Il y a eu des erreurs dans le contrat, tout ce que nous pouvons faire à présent est nous occuper de ce qui a été mal fait, et c'est ce que nous entreprenons maintenant. »* Et d'ajouter que tout ce qui est contracté par le gouvernement doit être honoré par chaque citoyen. En clair, les communautés affectées doivent laisser le gouvernement négocier en leur nom plutôt que de continuer à causer des problèmes pour la compagnie⁷⁸...

Afin de répondre à la plainte envoyée par les communautés à la RSPO, et de juguler les tensions à Grand Cape Mount, un comité interministériel a été mis en place depuis début 2012. Il est composé notamment du ministère de l'Agriculture qui a parlé d'examiner les ventes de terrains et les arrangements de compensation pour les agriculteurs. Ce comité s'est aussi étendu à des citoyens du comté de Grand Cape Mount. Du côté du ministère des Affaires intérieures, on précise :

« La présidente a admis qu'il y avait des erreurs dans

l'accord. C'est pourquoi elle a demandé le réexamen de l'accord pour voir ce qui peut être fait. Nous nous réunissons avec les citoyens, nous sommes à l'écoute des plaintes, mais nous sommes également à l'écoute de la compagnie qui a également des préoccupations. Donc, nous essayons de trouver une solution où il y aura un gagnant-gagnant pour régler les choses. Nous allons essayer de faire tout notre possible pour réduire au minimum l'impact négatif des opérations de Sime Darby. Le gouvernement est complètement opposé à toute réinstallation de personnes. A notre connaissance, aucune personne n'a pour le moment été déplacée. La question de la détérioration de la qualité de l'eau et des zones humides fait aussi partie de nos préoccupations. Tout sera fait pour tirer le meilleur parti des opérations Darby Sime. C'est ce que nous voulons tous. »

Accusé de bloquer un véritable dialogue entre les communautés et la société, le gouvernement est en train de prêcher la modération.

3.6.3 Les communautés locales s'organisent

Les réunions dans les villages se poursuivent aux côtés des Amis de la Terre Libéria.

L'un des enjeux pour les communautés est de pouvoir revisiter le contrat :

« Nous voulons voir la situation s'améliorer. La compagnie a déjà défriché la zone et planté des pépinières. Nous ne pouvons pas dire non mais nous voulons négocier. Que les négociations puissent être rouvertes.⁷⁹ »

« S'il y a des choses avec lesquelles les communautés locales ne sont pas à l'aise avec cela, elles doivent pouvoir faire d'autres suggestions et revoir le contrat.⁸⁰ »

La réalisation d'une étude foncière apparaît également dans les priorités :

« Avant que Sime Darby ne prenne une quelconque position dans ce comté ou ce district, nous voulons que nos leaders puissent revisiter le contrat. Nous voulons venir avec notre étude qui quantifiera le lot de terres nous appartenant.⁸¹ »

« Il n'y a pas d'étude foncière pour le moment, et nous avons besoin de la faire. Nous avons une certaine quantité de terres et nous devons être capables de la mesurer.⁸² »



Les Amis de la Terre Libéria organisent une réunion publique dans le comté de Gbarpolu pour informer les habitants du contrat liant Sime Darby au gouvernement du Libéria.

Aux côtés des Amis de la Terre Liberia, les communautés poursuivent la rédaction de courriers officiels auprès des agences gouvernementales (EPA, agence de protection environnementale ; ministère de l'Agriculture ; ministère de la Justice ; etc.). Les communautés situées dans le comté de Gbarpolu demandent notamment une rencontre formelle avec la compagnie Sime Darby avant qu'elle ne puisse opérer sur leurs terres.

Les Amis de la Terre Libéria résumant ainsi leur position :

« Nous ne sommes pas contre le développement. Mais pour un développement qui prenne en compte les points de vue, les intérêts et les aspirations des communautés locales qui vivent sur ces terres depuis des siècles et des générations, et qui n'ont pas d'autres ressources. » ●

37 <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/africa/west-africa/Liberia/Liberia%20Uneven%20Progress%20in%20Security%20Sector%20Reform.pdf>
 38 D'après le rapport *No Small Taste*.
 39 Entretien avec la Land Commission réalisé durant l'enquête au Libéria.
 40 Rapport *Smell No Taste*.
 41 Sime Darby, "Social Policy," April 2008.
 42 Table ronde pour l'huile de palme durable (RSPO), "RSPO Principles and Criteria for Sustainable Palm Oil Production," March 2006, Criterion 7.5.

43 "Ellen Ends Deadlock at Sime Darby Plantation in Grand Cape Mount," The Daily Observer (Monrovia), January 14, 2012; "Liberia: 500 Contractors Dismissed at Sime Darby," Global News Network Liberia (Monrovia), December 15, 2011.
 44 Réalisé lors de l'enquête en janvier 2012.
 45 Entretien réalisé au Libéria.
 46 Réalisé durant l'enquête au Libéria.
 47 "Sime Darby Company Fined US \$ 50,000," Heritage (Monrovia), October 7, 2011.
 48 Entretien réalisé au Libéria.
 49 Brown, Kevin, "Sime Darby Eyes Palm Oil Expansion in Africa," Financial Times, February 27, 2011.
 50 "An Act to Ratify the Amended and Restated Concession Agreement Between the Republic of Liberia and Sime Darby Plantation (Ltd)," GoL, July 29, 2009, Section 15.2.
 51 Perry, Roland, "Lawsuit Hangs Over Sime Darby Plantation," The Informer, August 12, 2010.
 52 Entretien réalisé dans le cadre de notre enquête en janvier 2012.
 53 Entretien réalisé avec la Land Commission au Libéria, janvier 2012.
 54 D'après le rapport *Smell Not Taste*.
 55 Entretien réalisé à Medina Town, janvier 2012.
 56 Entretien réalisé à Kon Town, janvier 2012.
 57 Entretien réalisé à Gaynimah, janvier 2012.
 58 Entretien réalisé à Morloquelleh, janvier 2012.
 59 Entretien réalisé à Beleko, janvier 2012.
 60 Entretien réalisé à Medina town, janvier 2012.
 61 Entretien réalisé à Gaynimah, janvier 2012.
 62 Entretien réalisé à Beleko, janvier 2012.
 63 Entretien réalisé à Medina, janvier 2012.
 64 Entretien réalisé à Gaynimah, janvier 2012.
 65 Entretien réalisé à Kon Town, janvier 2012.
 66 Entretien réalisé à Medina town, janvier 2012.
 67 Entretien réalisé à Medina Town, janvier 2012.
 68 Entretien réalisé dans le district de Bopulu, janvier 2012.
 69 Entretien réalisé à Kon Town, janvier 2012.
 70 Entretien réalisé à Medina town, janvier 2012.
 71 Entretien réalisé à Gaynimah, janvier 2012.
 72 Entretien réalisé à Gaynimah, janvier 2012.
 73 Entretien réalisé à Kon Town, janvier 2012.
 74 Entretien réalisé à Medina, janvier 2012.
 75 Entretien réalisé à Medina town, janvier 2012.
 76 Entretien avec les Amis de la Terre Libéria, janvier 2012.
 77 http://gnnLiberia.com/index.php?option=com_content&view=article&id=2771:Liberia-500-contractors-dismissed-at-sime-darby&catid=34:politics&Itemid=54
 78 "Ellen Ends Deadlock at Sime Darby Plantation in Grand Cape Mount," The Daily Observer (Monrovia), January 14, 2012; "Liberia: 500 Contractors Dismissed at Sime Darby," Global News Network Liberia (Monrovia), December 15, 2011.
 79 Entretien réalisé à Medina, janvier 2012.
 80 Entretien avec les Amis de la Terre Libéria, janvier 2012.
 81 Entretien à Gaynimah, janvier 2012.
 82 Entretien à Bopulu district.

04

Conclusions & recommandations

Par les Amis de la Terre France

Comme dans de nombreux pays du Sud, le Libéria est un pays dans lequel la clarification des droits fonciers est encore balbutiante et à l'origine de fortes tensions entre le gouvernement central et les communautés. Des tensions exacerbées par des années de guerres civiles.

Dans ce contexte, la stratégie du gouvernement d'engager un développement à marche forcée en ouvrant largement le pays aux investisseurs étrangers apparaît pour le moins controversée, surtout si l'on s'appuie sur l'expérience d'autres pays.

Les plans de développement du gouvernement sont sans précédent : en quelques années, c'est environ 5,5 % de la superficie totale du pays qui pourrait être couverte de plantations industrielles de palmiers à huile dont la production serait destinée à l'exportation. Un taux de conversion qui ne peut être qu'à l'origine de profondes tensions foncières.

Notre mission sur le terrain, organisée en janvier 2012, nous a permis de constater que le contrat passé entre le gouvernement et Sime Darby pouvait être source d'importants conflits pour les années à venir : non seulement les communautés n'ont pas été associées à la rédaction de ce contrat mais plus inquiétant, même des représentants du gouvernement concèdent qu'ils n'ont pas pleinement conscience de ses implications.

Les plantations de palmiers à huile envisagées par Sime Darby couvriraient potentiellement plusieurs centaines de milliers d'hectares dans des comtés avec un environnement et une histoire très différents : il n'est donc pas étonnant de constater que les communautés sont partagées quant à l'attitude à adopter. Certaines souhaitent l'abandon des projets de Sime Darby, là où d'autres

souhaitent négocier un cahier des charges permettant d'avoir des retombées en terme de développement. En aucun cas, ce rapport ne souhaite juger ou influencer la décision des différentes communautés mais, à leurs côtés, nous souhaitons porter les revendications suivantes qui nous semblent être le minimum pour éviter de graves conflits fonciers dans les années à venir.

Toute négociation entre le gouvernement et Sime Darby doit se faire avec la pleine participation des communautés sur le principe du consentement libre, préalable et informé. Aucune pression ne doit être exercée sur les communautés qui doivent être libres de refuser de céder leurs terres et leurs forêts pour la culture industrielle du palmier à huile.

Pour les plantations existantes et acceptées par les communautés, Sime Darby doit respecter au plus vite les engagements sociaux et les compensations financières annoncés.

De son côté, l'Union européenne doit s'engager à mettre en cohérence ses politiques et à ne pas créer de pression sur le Libéria ou d'autres pays du Sud :

Les projets d'implantation de nouvelles infrastructures sur les ports visant à augmenter les importations européennes d'huiles végétales, en particulier le projet d'usine d'huile de palme de Sime Darby à Port la Nouvelle (Aude), doivent être bloqués et en aucun cas soutenu par les pouvoirs publics.

L'objectif d'incorporation de 10 % d'énergies renouvelables dans le domaine des transports d'ici 2020 doit être abandonné car la demande croissante en agrocarburants est la cause principale du déficit en huile végétale en Europe.

Des mesures structurelles permettant de réduire la consommation de carburant doivent être mises en place de façon très active : relocalisation de l'économie, développement des transports en commun, lutte contre l'étalement urbain. ●

**Document édité par Basta! et les Amis de la
Terre France**

Rédaction et photos : Sophie Chapelle

Maquette : Alter-médias

Infographie : Sébastien Legoyet

Basta! est un site d'informations indépendant sur l'actualité sociale et environnementale. Par la production d'articles, reportages, enquêtes, interviews, vidéos, nous décryptons les crises – économique, sociale, démocratique, financière, environnementale – qui rongent le monde actuel. Aujourd'hui, 200 000 lecteurs viennent, chaque mois, chercher sur le site des informations originales et des analyses complémentaires, publiés par les journalistes de Basta! et par une centaine de contributeurs – responsables d'ONG, « lanceurs d'alerte », chercheurs et universitaires, élus, représentants syndicaux, acteurs des mouvements sociaux, collectifs citoyens, militants associatifs, réseaux de partenaires dans les pays du Sud... Edité par l'association Alter-médias, Basta! donne de la visibilité aux actions citoyennes, aux revendications sociales, aux mouvements de solidarité et aux alternatives qu'ils portent.

basta! | 5 avenue Paul Langevin
93100 Montreuil
Tél. : 09 52 83 22 46 • **Mail** : contact@bastamag.net
Site : www.bastamag.net

La Fédération des Amis de la Terre France

est une association de protection de l'Homme et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique ou religieux. Créée en 1970, elle a contribué à la fondation du mouvement écologiste français et à la formation du premier réseau écologiste mondial – Les Amis de la Terre International – présent dans 76 pays et réunissant 2 millions de membres sur les cinq continents. En France, les Amis de la Terre forment un réseau d'une trentaine de groupes locaux autonomes, qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d'un engagement commun en faveur de la justice sociale et environnementale.



2B, rue Jules Ferry
93100 Montreuil
Tél. : 01 48 51 32 22 • Fax : 01 48 51 95 12
Mail : france@amisdelaterre.org